

**Master1
Sciences du Langage
Université Lumière Lyon2**

L'ese ejja de Bolivie:

Profil sociolinguistique d'une langue d'Amazonie

Marine VUILLERMET

Septembre 2005

Mémoire de Master 1

Directeur de Recherche: Mme Colette Grinevald
Enseignant-Chercheur Sciences du Langage – CNRS (LYON)

Sommaire

0. Introduction

0.1. Objet de l'étude dans son contexte

0.2. Plan de l'étude

1. Une Langue de Bolivie en Danger

1.1. Les langues en danger dans le monde

1.2. La situation en Amazonie

1.3. L'ese ejja, langue tacana de Bolivie

1.4. Travaux linguistiques sur l'ese ejja

1.5. Choix du terrain

- a. Le choix de la langue
- b. Coordination avec les institutions boliviennes
- c. Premiers terrains

2. Les Indiens de Bolivie et leurs Langues

2.1. Histoire des peuples indigènes d'Amazonie

- a. Premiers contacts: les Espagnols et les Jésuites
- b. La découverte du potentiel économique
- c. La guerre du Chaco et ses conséquences politiques

2.2. Situation actuelle: le virage de la fin du XX ème siècle

- a. Un contexte international favorable
- b. Les peuples indigènes des basses terres

2.3. Les langues d'Amazonie bolivienne

- a. Classification des langues d'Amazonie bolivienne
- b. Des langues en danger

2.4. Situation juridique: un modèle en Amérique latine?

- a. Droit à la terre
- b. Droits de la personne et du citoyen
- c. Politique linguistique et éducation bilingue

2.5. Conclusion

3. Les Ese Ejja, Peuple d'Amazonie

3.1. Situation géographique et appellation(s)

- a. Situation géographique
- b. Leurs noms

3.2. Histoire des Ese Ejja

- a. Premiers contacts
- b. Migrations
- c. Les Ese Ejja face au monde occidental
- d. L'organisation politique des Ese Ejja: de nombreuses affiliations

4. Aperçu des diverses Communautés Ese Ejja aujourd'hui

4.1. Déroulement du terrain et méthodologie

4.2. Villanueva

4.3. Portachuelo Alto et Bajo

4.4. Las Amalias (ou Santa Amalia)

4.5. Eyiyoquibo

4.6. Genechequía

4.7. Une communauté "en création"?

4.8. Vue d'ensemble des communautés de Bolivie

5. Evaluation de la Vitalité de l'Ese Ejja

5.1. Profil sociolinguistique

a. Portachuelo Bajo

b. Eyiyoquibo

5.2. La vitalité de la langue dans deux communautés Ese Ejja

a. Le rapport de l'UNESCO

b. Analyse de deux communautés: Portachuelo Bajo et Eyiyoquibo

c. Comparaison des deux communautés

6. Conclusions

6.1. Projet

6.2. Coordination de la description des langues amérindiennes

BIBLIOGRAPHIE

SIGLES

ANNEXES

Annexe 1: Les articles de loi concernant la politique linguistique et l'éducation en Bolivie

Annexe 2: Decreto Supremo 25894

Annexe 3: Carte des langues amazoniennes de Bolivie. MPEG-ORSTOM.

Je remercie le Proeib-Andes, et tout particulièrement Señora Carmen López, Señor Luis-Enrique López et Señor José Arrueta pour leur accueil et leur encadrement, Señor Enrique Herrera pour son amitié et le partage de ses connaissances sur les Ese Ejja, et Mme Colette Grinevald pour son suivi tout au long de ce mémoire.

0. Introduction

0.1. Objet de l'étude dans son contexte

L'Amérique du Sud, et tout particulièrement le bassin amazonien, représente actuellement la zone linguistique la plus riche du monde, de par son incroyable diversité. En effet, sont actuellement recensées environ 300 langues en Amazonie. Mais seule une petite proportion des 419 langues d'Amérique du Sud sera encore activement parlée dans 100 ans: d'après Krauss, 27% de ces langues ne sont déjà plus viables, et 77% sont en danger¹ (Nettle & Romaine 2003:47). Ces chiffres précisent ainsi l'urgence de la situation, d'autant plus que beaucoup de ces langues ne sont que peu documentées.

L'ese ejja, objet de la présente étude, est une de ces langues amazoniennes en danger. On ne recense aujourd'hui plus qu'environ 1200 locuteurs, vivant dans une dizaine de communautés au sud du Pérou et au nord de la Bolivie. Cette étude vise à dresser le profil sociolinguistique de deux communautés de Bolivie, Eyiyuquibo et Portachuelo. Elle est basée sur deux terrains effectués durant le mois d'avril et l'été 2005.

0.2. Plan de l'étude

Nous suivrons les étapes successives de la démarche personnelle d'investigation.

La première partie (1) est une présentation succincte de la thématique des langues en danger (1.1), de la situation en Amazonie (1.2) et en Bolivie (1.3), de l'état de la recherche sur l'ese ejja (1.4), et des raisons concernant le choix de langue (1.5).

La deuxième partie (2) présentera l'histoire des Indiens en Bolivie depuis l'arrivée des Espagnols jusqu'à l'époque actuelle (2.1 et 2.2), les langues d'Amazonie bolivienne (2.3), la situation juridique des indigènes et de leurs langues (2.4) et une conclusion sur les difficultés et les perspectives de leur investissement politique (2.5).

La troisième partie (3) sera consacrée entièrement aux Ese Ejja: leur actuelle situation géographique et leurs multiples dénominations (3.1), puis leur propre histoire (3.2), des premiers contacts à leur organisation politique actuelle.

La quatrième partie (4) sera dédiée à la présentation de la méthodologie et du déroulement du terrain (4.1) et à celle des diverses communautés Ese Ejja en Bolivie.

Une cinquième partie (5) analysera le profil sociolinguistique (5.1), et la vitalité de la langue (5.2) des deux communautés visitées.

Enfin, nous concluons (6) en présentant brièvement comment s'inscrit notre projet personnel de documentation de la langue ese ejja (6.1) dans les actuels efforts de description des langues amérindiennes (6.2).

Les annexes 1 et 2 présentent des textes de loi (Annexe 1: articles de la constitution et de la réforme éducative; Annexe 2: décret suprême 25894), et l'annexe 3 est une carte des langues amazoniennes de Bolivie, regroupées par familles de langues. Les sigles utilisés sont disponibles après la bibliographie (p.34).

¹ Ceci d'après une estimation de Krauss: une langue comptant moins de 10 000 locuteurs est en danger.

1. Une langue de Bolivie en danger

1.1. Les langues en danger dans le monde

Selon Nettle & Romaine (2003:10), les linguistes estiment entre 5000 et 6700 le nombre de langues dans le monde aujourd'hui. Pour exister et continuer à exister, chacune de ces langues doit être parlée par une communauté, qui la transmet aux jeunes générations. Or les prédictions sont dramatiques: à la fin du XXI^{ème} siècle, au moins la moitié des langues actuelles auront disparu.

Différents facteurs peuvent permettre d'évaluer la vitalité d'une langue. Le nombre de locuteurs en est un essentiel. Ainsi Kraus estime que le seuil approximatif de sécurité (ibid:14) pour une langue est de 100.000 locuteurs. En effet, catastrophes naturelles, épidémies ou massacres peuvent rapidement décimer localement des populations, et de leurs langues. Ainsi le génocide amérindien de l'ère colombienne est surtout à attribuer – entre 50% et 90% selon les estimations - aux maladies transmises par les européens, et contre lesquelles le système immunitaire des indigènes n'était pas préparé.

Mais le nombre de locuteurs diminue également lorsque la langue n'est plus transmise aux enfants: image de la langue minoritaire et de la langue dominante (médias, accès à l'économie ou à l'éducation), statut officiel de la langue/politique nationale envers cette langue, adéquation langue/milieu ambiant, etc..., sont autant de facteurs qui interviennent dans la mise en péril ou la sauvegarde (de la transmission intergénérationnelle) d'une langue.

1.2. La situation en Amazonie

L'Amérique du Sud est un véritable vivier linguistique, de par son grand nombre de langues (environ 400, soit 6,4% des langues du monde), mais surtout de par son nombre de souches² (93, soit plus du tiers des souches du monde, ibid: 42). Cette grande diversité linguistique est surtout notable dans le bassin amazonien, où au moins 300 langues sont parlées. Toutes les langues d'Amazonie sont menacées: des 2 à 5 millions d'indigènes vivant en Amazonie en 1500, la population indigène actuelle est estimée à tout au plus 400 000. Seule une petite proportion des 300 langues amazoniennes sera encore activement parlée dans 100 ans (Dixon & Aikhenvald, 1999: 2-7).

Cependant, on assiste depuis plusieurs décennies à une prise de conscience mondiale de la perte de cette richesse. Des événements marquants ont reflété le réveil des peuples indigènes, le refus de leur soumission centenaire, comme le mouvement anti-1992, l'Année internationale de peuples indigènes (1993), la Décennie Internationale des Peuples Autochtones, ainsi que la création d'organisations politiques indigènes qui ont enfin permis un retentissement supra local.

De leur côté, les linguistes, qui avaient jusque là délaissé la région amazonienne si difficile d'accès, sont de plus en plus nombreux à travailler sur les langues amazoniennes, et un nombre conséquent de grammaires a ainsi récemment vu le jour. Les projets, réalisés ou en cours de réalisation, s'attachent à la documentation de langues en danger.

² Une souche est une famille sous laquelle peuvent être regroupées des langues génétiquement apparentées. Ainsi, l'indo-européen est une souche identifiée.

1.3. L'ese ejja, langue tacana de Bolivie

Selon Adelaar (2000: 34), "[la] diversité linguistique (...) atteint sa plus grande complexité dans les plaines tropicales de [Bolivie]". Ce pays pluriethnique possède en effet 36 langues indigènes, dont 24 parlées en Amazonie (Nord Est du pays). 16 d'entre elles appartiennent à 5 familles (arawak, chapacura, pano, **tacana**, tupi) et 8 sont des isolats (Crevels: 2002).

L'arrivée des Espagnols et des Jésuites (épidémie et massacres), suivie par la découverte d'un important potentiel économique (gomme) et des ressources humaines (travail forcé des autochtones) en Amazonie décimèrent les populations.

La ségrégation entre autochtones andins et peuples des basses terres sévit ensuite de nombreuses années (accès réduit ou nul à l'éducation et à divers droits politiques): l'Amazonie bolivienne fut longtemps ignorée par son gouvernement, et reléguée dès les années 50 aux missionnaires du Summer Institute of Linguistics (SIL), qui se chargeaient "d'intégrer les groupes ethniques de l'Orient à la société nationale" (Castro Mantilla, 1997:15).

Les peuples des basses terres finissent par s'organiser au début des années 80, et de nombreuses réformes voient le jour, visant à prendre en compte ces populations jusque là délaissées. En 1995-96, commandée par le ministère de l'Education et celui des Affaires Indigènes et financée par l'UNESCO et US-AID, une campagne de normalisation des alphabets sera coordonnée par Colette Craig de l'université d'Oregon (maintenant Grinevald de l'Université Lyon2) et Carmen López (PROEIB-Andes). Documenter les langues de Bolivie peu ou pas décrites devient alors un projet informel qui vise notamment les langues de la famille **tacana**.

La famille tacana est une famille qui regroupait 7 langues dans le bassin amazonien. Si l'arasa et le maberano sont aujourd'hui éteintes, l'araona, le cavineña, le reyesano, le tacana et l'**ese ejja** sont toutes, à des degrés divers, en danger: ensemble, elles ne comptent que 4000 locuteurs (Crevels: 2002). La présente étude, qui porte plus particulièrement sur l'ese ejja, langue tacana parlée au Pérou et en Bolivie (environ 600 locuteurs dans chacun des deux pays), est le fruit de deux terrains dans deux communautés boliviennes.

1.4. Travaux linguistiques sur l'ese ejja

Divers missionnaires ont travaillé en Bolivie, et notamment avec les Ese Ejja. La MENT (mission évangéliste des nouvelles tribus), est arrivée dans le pays en 1942 pour y travailler dans divers domaines (linguistique, éducation, médecine, agriculture et pêche, moral et spirituel) avec 8 groupes ethniques, dont les Ese Ejja (Castro Mantilla, 1997: 65). Lucille P. et Richard Wyma ont produit un lexique (1962) ese ejja – castillan / castillan – ese ejja.

Ils ont ensuite été relayés par le couple Shoemaker de l'Institut Linguistique d'Eté, la SIL (pour "Summer Institute of Linguistics"), dès les années 1950 (Castro Mantilla, 1997: 176). Divers travaux ont été effectués, notamment du matériel éducatif (Shoemaker 1967, 1968, 1972), en plus de traductions bibliques. Une grammaire tagmémique a également été produite (1978). D'autres travaux sont accessibles à la bibliothèque de Cochabamba, mais illisibles: les microfiches de "cahiers de brouillons raturés" sont malheureusement inutilisables.

La MENT remplaça la SIL en 1982, et les missionnaires vivent actuellement à Portachuelo. Ils ont à nouveau produit du matériel éducatif, très critiqué par les professeurs bilingues (erreurs et mauvaise formulation), mais utilisé car seul matériel jusqu'à présent disponible.

Un étudiant de Lyon 2, Vincent Monatte, a effectué un premier contact avec les Ese Ejja de Portachuelo Bajo en Avril 2004 et ainsi confirmé l'intérêt des Ese Ejja pour un projet linguistique sur leur langue.

María Chavarría, linguiste anthropologue à Saint Thomas, à Saint Paul, Minnesota, travaille depuis les années 70 avec les Ese Ejja du Pérou. Elle a produit diverses études, notamment en lexicologie et en morphologie (Chavarría: 1973, 1980, 1993), et a récemment édité une collection de textes de tradition orale (Chavarría: 2002).

1.5. Choix du terrain

a. Le choix de la langue

Mily Crevels (Université Nijmegen), coordinatrice du Programme Spinoza consacré aux isolats de Bolivie, Carmen López (professeur au Proeib-Andes et coordinatrice de la campagne de 1995-96 pour la normalisation des alphabets)³, et Antoine Guillaume (CNRS-Lyon2, spécialiste des langues Tacana), ont été consultés pour déterminer quelle langue nécessitait une description. Etant donné le peu de documentation (cf. 1.4) et le nombre restreint de locuteurs d'ese ejja, c'est cette langue qui a été choisie.

b. Coordination avec les institutions boliviennes

Chacun des deux terrains (avril et été 2005) a commencé par la visite des institutions politiques représentant les Ese Ejja (voir 3.2.a), et par celle du Proeib-Andes (Programme de formation de maître pour l'éducation interculturelle bilingue), notre base académique en Bolivie, afin de leur présenter le projet et de permettre une bonne coordination.

c. Premiers terrains

J'ai eu la chance d'être accompagnée par Enrique Herrera, spécialiste du thème indigène et auteur d'un mémoire en anthropologie sur les Ese Ejja. Il m'a donné des conseils pour le terrain et m'a aidé à rencontrer les Ese Ejja d'Eyiyoquibo.

Le premier séjour à Eyiyoquibo (Cf. carte p.15) dura 5 jours du 12 au 17 avril 2005. Une centaine de locuteurs vivent dans cette communauté récemment créée en 2000. Les habitants de cette communauté ne sont pas aussi bien "installés" que les Ese Ejja de Portachuelo. Certaines maisons n'ont qu'un toit (en feuille de palmier) et pas de murs, et les déchets sont simplement balayés après chaque repas autour de la maison. Le seul bâtiment "en dur" est l'école, qui a été construite avec l'aide des missionnaires de la MENT (de Portachuelo). Deux robinets ont été installés par la municipalité à chaque extrémité de la communauté. Les champs sont très peu nombreux et très mal entretenus; les habitants travaillent parfois dans la ville la plus proche (Rurrenabaque, à une heure de marche) surtout le week end, qu'une bonne partie de la communauté passe "en ville" à se promener dans la foire hebdomadaire, à boire (les hommes seulement), à mendier, ou simplement à observer d'un endroit isolé où seuls les Ese Ejja sont regroupés. Ils sont beaucoup plus pauvres que les habitants de Portachuelo, et beaucoup d'enfants souffrent de malnutrition et du manque d'hygiène.

Portachuelo Bajo, le plus important nucléus Ese Ejja en Bolivie, a tout d'abord été visité en Avril 2005, pendant 5 jours (du 21 au 27 avril 2005). La présence des missionnaires leur a permis d'avoir un terrain de football et une piste d'atterrissage bien entretenus, divers bâtiments pour l'école, ainsi qu'un élevage de chèvres. Toutes les maisons sont équipées de murs (en bambou ou en planches de bois), et certains possèdent des petits générateurs leur permettant

³ cf. 4.1

de s'éclairer au néon une partie de la nuit. Les Ese Ejja de Portachuelo ont également bénéficié de l'installation de bassins alimentés par des sources d'eau potable, auprès desquels ils font leur toilette et lavent leur linge; la majorité d'entre eux possèdent des champs (appelé *chaco* dans la région), dans lesquels ils passent souvent une partie de la journée.

Ce premier voyage a ainsi permis de déterminer la communauté avec laquelle le travail se déroulerait: les habitants de Portachuelo Bajo se sont montrés plus intéressés par un travail sur leur langue (notamment les professeurs bilingues), les conditions de vie et de travail sur le terrain y étaient également plus évidentes, et la vitalité de la langue y est nettement plus forte. Un second terrain a donc été effectué durant l'été 2005 à Portachuelo Bajo, pour 6 semaines.

2. Les Indiens de Bolivie et leurs Langues

Ce pays est un état d'Amérique du Sud, habité par 8 516 000 habitants, répartis inégalement sur un territoire de 1 100 000 km². L'Ouest, andin, région de hauts plateaux (3000 et 4000 m), concentre la majeure partie de la population (amérindienne ou métissée) et les principales villes (dont La Paz, siège du gouvernement). L'Est (Oriente), à la population clairsemée, appartient à l'Amazonie forestière⁴.

Dans cette première partie, nous étudierons l'histoire des indigènes de Bolivie jusqu'au XX^{ème} siècle (1), puis les changements profonds débutés dans les années 90 (2), les langues d'Amazonie bolivienne (3), le contexte juridique actuel (4) et concluons sur les perspectives futures.

2.1. Histoire des peuples indigènes d'Amazonie

a. Premiers contacts: les Espagnols et les Jésuites

Mily Crevels (2002), en retraçant l'historique de cette région amazonienne, constate les multiples raisons de la disparition progressive des peuples d'Amazonie (et de leurs langues⁵). Au cours du XVI^e siècle, les premiers Espagnols arrivèrent dans ces régions. On estime alors la population à quelques 400 tribus, soit environ 350 000 individus (ibid:9). Près de 80 années s'écoulèrent depuis les premières expéditions lancées par les Jésuites pour tenter d'évangéliser les prétendus sauvages: la première mission fut fondée en 1686 à Trinidad, aujourd'hui capitale de la région du Beni.

De nouvelles missions y succédèrent, bouleversant le quotidien des indigènes qui les rejoignaient: au lieu d'être dispersés en petits villages, ils se retrouvèrent concentrés dans les mêmes endroits, parfois même avec des groupes ennemis, exposés aux épidémies les décimant... même si les survivants se montrèrent au final plus résistants aux maladies. En plus des cultures traditionnelles (manioc, patate douce, maïs), de nouvelles cultures (riz, coton, cacao, sucre de canne...) furent introduites, ainsi que l'élevage bovin (ibid:12).

En 1767, les populations de ces communautés jésuites étaient organisées, et "socialisées": le castillan et les techniques occidentales y étaient alors maîtrisés, pour une gestion autonome. Mais les remplaçants des Jésuites, les administrateurs civils et les vicaires espagnols, exploitèrent alors ces centres au nom de la Couronne Espagnole, engendrant une grande misère qui donna lieu à de multiples révoltes (ibid: 14).

b. La découverte du potentiel économique

Au milieu du XIX^e siècle, le département du Beni s'ouvrit au commerce, occasionnant une forte demande de main d'œuvre indigène pour les diverses exploitations, main d'œuvre souvent recrutée par force ou par ruse, entraînant les autochtones dans un système de dettes. Si l'exploitation de caoutchouc fut tout d'abord restreinte aux régions du haut Beni, du Madeira et du Bas Mamoré, elle s'étendit rapidement plus au Nord à partir des années 1880. La conséquence fut la disparition de la population mâle d'un grand nombre de villages indigènes (ibid: 16). Les populations indigènes qui n'étaient pas encore entrées en contact avec les populations blanches (Araona, Chácobo, Pacahuara, **Ese Ejja**), mais qui étaient

⁴ in Larousse 2005

⁵ Voir 2.3.a..

situées sur des terrains prolifères en caoutchouc, souffrirent alors les mêmes tourments: épidémies, alcool, recrutement par ruse ou par force,... La fin du *rubber boom* ne termina pas l'exploitation des indigènes, qui furent alors entraînés dans les exploitations bovines, ou, à partir des années 1930, furent employées à la collecte de *castaña* (noix du Brésil) (CEJIS 2004:23).

c. La guerre du Chaco et ses conséquences politiques

Les énormes pertes humaines et territoriales de la guerre du Chaco contre le Paraguay (1932-1935) provoquèrent le discrédit des dirigeants et une prise de conscience politique au sein des groupes indigènes (Crevels 2002:18). Lors de la révolte populaire du 8 avril 1952, le *Movimiento Nacionalista Revolucionario* (MNR), supporté par le peuple, renversa la junte militaire au pouvoir. Le suffrage universel, la nationalisation des exploitations minières (exploitées depuis le XIXe par des investisseurs étrangers), une réforme agraire redistribuant les terres entre les plus petits exploitants, et la réforme éducative (visant la promotion de l'éducation rurale) furent alors obtenus... sans tenir compte toutefois des indigènes des basses terres: l'intégrité de leurs terres ne fut pas reconnue lors de la réforme agraire de 1952, et la réforme éducative, favorisant la castellanisation⁶ continua l'annihilation de leur culture.

2.2. Situation actuelle: le virage de la fin du XX^{ème} siècle

Un tournant s'amorce enfin à la fin du XX^{ème} siècle: reconnaissance et droits s'acquièrent peu à peu, notamment grâce à leur organisation politique.

a. Un contexte international favorable

'Développement économique' et préservation de la langue et de la culture étaient souvent considérés comme antithétiques. C'est ainsi que les programmes visant à aider les indigènes cherchaient à substituer leur culture, langue et pratiques agroalimentaires (Crevels 2002: 23). Mais à partir des années 90, les peuples indigènes commencent à bénéficier d'un contexte international propice, illustré notamment par la reconnaissance de leurs droits via la convention 169 de l'OIT. Elle regroupe notamment les termes 'peuples indigènes et peuples tribaux', qu'elle définit comme suit:

"Les peuples tribaux [des pays indépendants] se distinguent des autres secteurs de la communauté nationale par leurs conditions sociales, culturelles et économiques, et qui sont régis totalement ou partiellement par des coutumes ou des traditions qui leurs sont propres ou par une législation spéciale.

Les peuples [des pays indépendants] qui sont considérés comme indigènes du fait qu'ils descendent des populations qui habitaient le pays, ou une région géographique à laquelle appartient le pays, à l'époque de la conquête ou de la colonisation ou de l'établissement des frontières actuelles de l'Etat et qui, quel que soit leur statut juridique, conservent leurs institutions sociales, économiques, culturelles et politiques propres ou certaines d'entre elles."

Alors que la précédente Convention 107 (du 2 juin 1959) sur les *populations* indigènes et les tribus promouvait leur protection à travers leur intégration à l'Etat, la Convention 169 révisa cette position et rechercha alors la protection par l'Etat de la diversité sociale et culturelle de ces *peuples*⁷, ainsi que le respect de leur droit à posséder leurs terres et territoires. Ratifiée en

⁶Selon López (cp:2002, in Taylor: 2004), l'apprentissage du 'castillan' (*castellano*), souvent considéré comme synonyme d'alphabétisation, a donné naissance au terme 'castellanización', et connote une assimilation linguistique.

⁷ La convention utilise le terme 'peuple' et non pas 'population' pour souligner que ces peuples ont une identité sociale, culturelle et économique distincte différente de celle du reste de la population du pays (in

1991 par la Bolivie, elle permet entre autres aux peuples indigènes⁸ de recourir à des instances internationales en cas de non respect des lois reconnues par l'Etat bolivien (Herrera & al. 2003: 21). L'ONU déclare aussi la décennie indigène et l'UNESCO est aujourd'hui en voie de classer les langues indigènes comme patrimoine immatériel de l'humanité.

D'autre part, l'environnement préoccupant de plus en plus la communauté internationale, divers financements (notamment par la Banque Mondiale) ont été mis à disposition pour inciter les Etats d'Amérique du Sud à développer des zones protégées et organiser un développement durable, en collaboration avec les autochtones, de leur habitat (ibid: 21).

b. Les peuples indigènes des basses terres

• Organisation politique: 1982-89

Selon Herrera & al. (2003), les peuples indigènes des basses terres commencèrent à s'organiser dès les années 80. La Central Indígenas Del Oriente Boliviano⁹ (CIDOB) naquit en 1982 (avec les peuples Chiquitano de Lomerío, Guarani de Izozog, Guarayo et Ayoreo), lors de la première rencontre indigène du pays. D'autres organisations se créèrent, et tous les peuples de Bolivie seront finalement représentés en 1989: actuellement, 34 peuples sont affiliés à la CIDOB, renommée "Confederación de Pueblos Indígenas De Bolivia"¹⁰, articulés en 8 organisations régionales (Ibid: 22):

Santa Cruz: Ayoreo, Chiquitano, Guarayo;

Beni: Araona, Bauré, Canichana, Cavineño, Cayubaba, Chacobo, Itonama, Joaquiniano, Maropa, Mojeño Ignaciano, Mojeño Javeriano, Mojeño Trinitario, Movima, Moré, Pacahuara, Sirionó, Tacana, T'simane, Yucararé;

Pando: Cavineño, **Ese Ejja**, Machineri, Tacana, Yaminahua;

La Paz: Lecos, Moseten, Tacana;

Cochabamba: Mojeños, Yuki, Yurakaré;

Tarija: Tapiete, Weenhayek.

• Manifestations et acquis: 1990-200...

En 1990, les peuples indigènes du Beni organisèrent la "Marcha por el Territorio y la Dignidad" (la marche pour le territoire et la dignité), qui aboutit à la création de 4 Territoires Communautaires d'Origine (TCO)¹¹, et permet également, au niveau de la société bolivienne, une prise de conscience de l'existence de ces minorités et de la justesse de leurs revendications

http://www.amazighworld.org/studies/articles/organisation_oit.php). Ce terme représente une victoire des représentants indigènes (et de leurs peuples), après des années de discussions, mais il ne figure toujours pas dans tous les écrits onusiens.

⁸ Ce terme doit remplacer le terme 'campesinos', qui se traduit littéralement par 'paysans', mais était en fait la dénomination communément utilisée (notamment dans nombreux textes de loi) pour faire référence aux indigènes. Avec la reconnaissance de la Convention 169 de l'ONU, le terme 'peuples indigènes' (pueblos indígenas) lui est -normalement- préféré.

⁹ Centrale Indigène De l'Orient Bolivien.

¹⁰ Confédération des Peuples Indigènes de Bolivie.

¹¹ La CIDOB définit la Tierra Comunitaria de Origen (terre d'origine des communautés) comme suit: "... el territorio para nosotros los indígenas es el lugar donde nacemos, crecemos, vivimos, producimos hasta la muerte. Por lo tanto, es el lugar que por derecho propio nos pertenece, ya que somos descendientes directos de nuestros antepasados (VII Congreso de CIDOB, Comisión de TI, 1988, in Herrera & al: 31)." ... " *le territoire pour nous indigènes est le lieu où nous naissons, grandissons, vivons et produisons jusqu'à notre mort. C'est la raison pour laquelle c'est un lieu qui nous appartient de droit propre, car nous sommes les descendants directs de nos ancêtres.*" Voir infra 2.4.a pour plus de détails sur la TCO.

(essentiellement territoriales). Cette marche marque le début d'une nouvelle relation entre Etat et peuples indigènes.

En 1994 a lieu la réforme de la Constitution et diverses réformes voient le jour: ley INRA (loi de réforme agraire), ley de Participación Popular, Reforma Educativa. Toutes ces lois reconnaissent des droits aux peuples indigènes: la politique d'assimilation qui avait été menée jusqu'alors semble révisée pour une nouvelle politique suivant le principe du respect de la diversité. Sont joints en annexe certains articles choisis de la constitution et de la réforme éducative concernant les droits des indigènes, ainsi que le décret suprême (DS 25894), relatif au plurilinguisme et à la pluriethnicité du pays.

Les multiples organisations politiques indigènes qui ont vu le jour doivent permettre une meilleure coordination: les indigènes eux-mêmes sont invités à participer à la vie politique, afin d'être (mieux) représentés au sein du gouvernement de permettre une meilleure adéquation entre besoins et moyens disponibles. En effet, un des problèmes majeurs consiste en une profonde méconnaissance de la réalité de *chaque* ethnie, qui rend inefficace certaines réformes proposées "d'en haut". Afin de préparer l'Assemblée Constituante qui sera votée en 2006, une formation de représentants indigènes est par exemple actuellement en cours; leur nombre ne représentera cependant qu'une petite minorité.

2.3. Les langues d'Amazonie bolivienne

La Bolivie compte une multitude de langues, mais seule quatre d'entre elles sont parlées par plus de 10 000 locuteurs: l'aymara, le quechua, le guarani et le chiquitano. Les langues de la partie amazonienne comptent beaucoup moins de locuteurs et sont toutes en danger.

a. Classification des langues d'Amazonie bolivienne

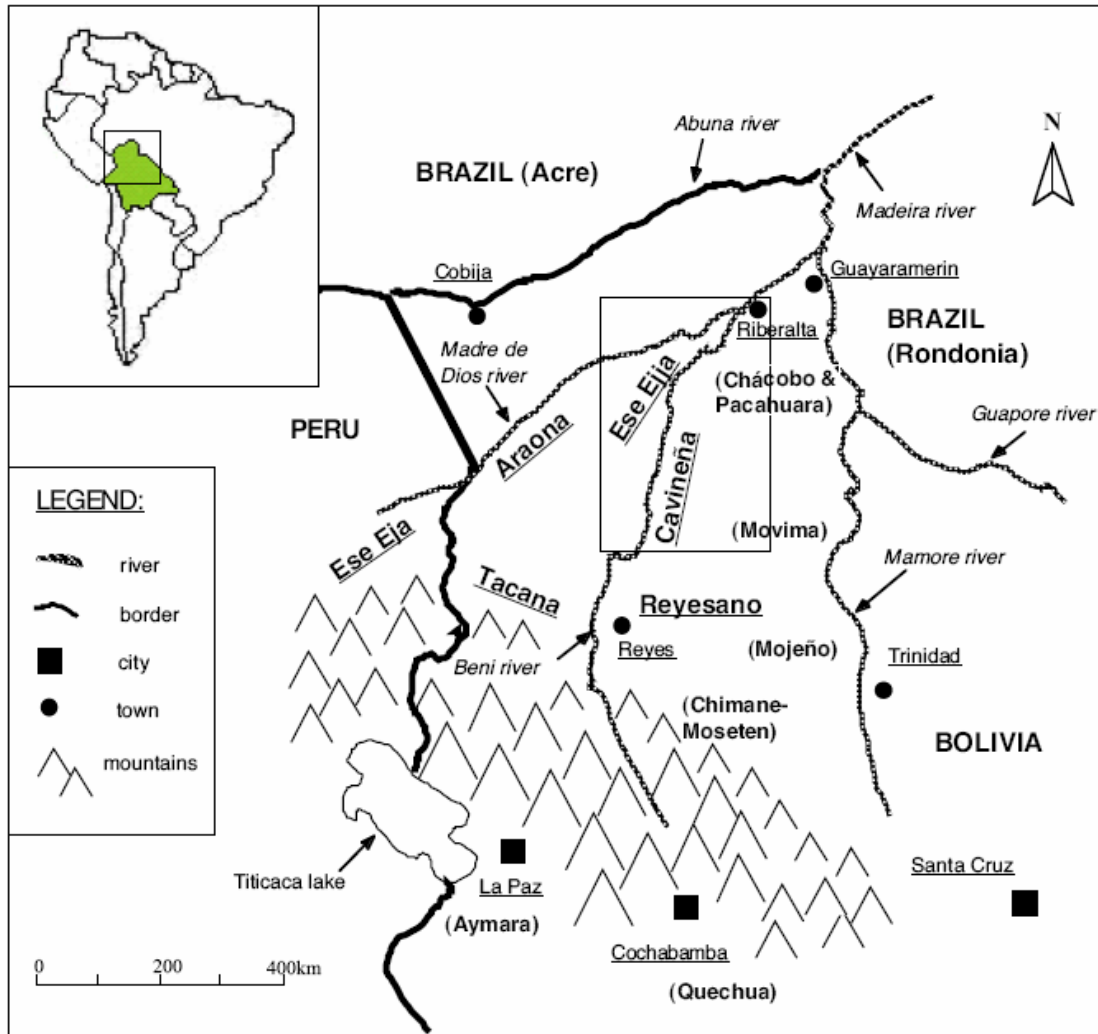
Il est intéressant de souligner que la population de Bolivie comprend 80% d'indigènes (Marinissen, 1999:19)¹². Le pays compte 34 langues selon les sources officielles (Décret Suprême 25 894¹³). Mily Crevels (ibid: 20) recense quelques 23 langues parlées en Amazonie bolivienne, 16 appartenant à 5 familles de langues¹⁴ et 7 isolats:

- famille arawak: machineri, baure, trinitario, ignaciano;
- famille chapacura: moré;
- famille pano: yaminahua, chácobo, pacahuara;
- famille **tacana**: reyesano, takana, araona, cavineña, **ese ejja**;
- famille tupi: joriá, siriono, yuki.
- isolats : yuracaré, leko, mosetén/chimane, canichana, movima, cayubaba, itonama.

¹² Selon l'interprétation du mot "indigène", les chiffres peuvent varier. Marinissien semble sous entendre et les peuples des basses terres, et les peuples andins, alors que Bazan et Cuellar (carte MPEG-ORSTOM en Annexe 3), qui considèrent que la population indigène représente 46,5% de la population, ne semblent comptabiliser que les peuples d'Amazonie.

¹³ Voir Annexe 2.

¹⁴ Cf carte en annexe 3; cette carte ne reprend cependant pas toute la classification de Crevels: l'ayoreo, le chiquitanos, le javerianos, le joaquinianos, le loretano, et le moré (classé comme langue chapacura par Crevels) y sont ajoutés en tant qu'isolats. De plus, le bauré est classé comme langue arawak, le machineri comme langue pano; la famille matabaco-maka regroupe le chulupis et le wennhayek, et la famille tupi-guarani le guarani, le guarasugwe, le guarayo, le siriono, le tapiete, et le yuqui. Ce qui représente un total de 32 langues indigènes pour l'Amazonie.



Map 1: Approximate location of the languages of the Tacana family (bold and underlined) and neighbouring languages (bold and in brackets)

Carte 1: Location approximative des langues de la famille tacana (en gras et souligné) et des langues voisines (en gras et entre parenthèses). De Guillaume (2004).

b. Des langues en danger

Comme la plupart des langues indigènes d'Amazonie, les langues boliviennes d'Amazonie sont en danger. L'écart entre le nombre de locuteurs et le nombre d'indigènes est dramatique et reflète bien la situation de toutes ces langues d'Amazonie: 2 sont potentiellement en danger, 7 en danger (**ese ejja** inclus), 7 sérieusement en danger, 5 moribondes et 2 peut-être éteintes.

Il est aisé d'en comprendre les raisons après avoir eu un aperçu de l'histoire des peuples de basses terres: sur les 400 groupes tribaux recensés à l'arrivée des Espagnols, on estimait alors à 39 le nombre de langues - principalement de la famille Arawak (Baptista Morales 1995: 71) - parlées par ces quelques 350 000 locuteurs (Crevels 2002: 9). Aikhenvald et Dixon (1999:7) estiment quant à eux à 400 000 le nombre actuel d'indigènes, nombre réduit de 50% à 90% (par rapport à l'époque précolombienne) par les épidémies seules.

Jusqu'au XVIII^e les missions jésuites firent de la langue mojo une 'lingua franca' (au dépens d'autres langues indigènes), utilisée à des fins religieuses et éducatives. L'expansion vers l'Est entraîna l'adoption d'autres lingua franca comme le canichana, movima, cayubaba, itonama, baure et sapive.

Les intérêts économiques (exploitants utilisant la main d'œuvre indigène, recherche de terres exploitables, ...) contribuèrent aussi à la disparition des langues, avec la dispersion et le massacre des locuteurs, ce à quoi il faut encore ajouter la guerre et les pressions engendrées par les nouvelles situations économiques et sociales.

2.4. Situation juridique: un modèle en Amérique latine?

La Constitution de 1994 a représenté une grande avancée pour les peuples indigènes, notamment en reconnaissant le caractère multiethnique et pluriculturel du pays; les premières grandes revendications ont débuté par les demandes territoriales.

a. Droit à la terre

La première grande marche eut lieu en 1990 depuis Trinidad jusqu'à La Paz pour demander une reconnaissance des droits des indigènes en tant que peuples, du droit à un territoire, au respect et à la dignité. Il s'agissait d'une protestation contre la destruction des ressources naturelles et la perte de leurs terres: ils demandèrent ainsi la remise de titres pour les territoires qu'ils avaient occupés depuis toujours. Cette marche a reçu un appui de la part de tous les Boliviens et la reconnaissance légale de certains territoires indigènes par le biais de 8 "Decretos Supremos".

Malheureusement, les territoires continuèrent à être occupés et exploités. En août 96 les peuples indigènes de l'Oriente Boliviano organisèrent une seconde marche pour le territoire, les terres, des droits politiques et le développement économique, depuis Santa Cruz. Après deux mois d'attente et de négociations ardues, ils obtinrent des parlementaires la loi INRA (Instituto Nacional de Reforma Agraria), la loi 18 octobre 1996. Cette loi reconnaît les territoires indigènes déjà existants et attribuent des titres de propriété: les TCO, Tierra Comunitaria de Origen. Elle admet également de nouvelles demandes présentées par des peuples indigènes.

- La TCO est une propriété privée collective et indivisible.
- La TCO est exempte de taxes ou impôts sur la propriété immobilière agricole.
- La TCO est un droit préférentiel accordé aux communautés et peuples indigènes: ils ont la priorité devant tout autre type de demande (entreprises, exploitants,...).
- La dotation de TCO est gratuite.
- La TCO est irréversible, inaliénable et imprescriptible, insaisissable.
- La TCO peut seulement être révisée pour des raisons d'utilité publique, ou de protection et conservation de la biodiversité (Ministerio de Desarrollo: 2001)

b. Droits de la personne et du citoyen

Dans la constitution¹⁵, l'article 6 reconnaît droits, libertés et garanties sans distinction de race, sexe, langue; l'article 116 accorde le droit à la gratuité de la défense juridique pour les indigents et des services de traduction pour les indigènes ne parlant pas le castillan; l'article 171 donne droit à un interprète en cas de jugement, ce dernier article étant complété par l'article 10 du *Code de Procédure Pénale* du 31 mai 2001.

La *Ley de Participación Popular de Abril de 1994* et *Ley de descentralización de 1995* sont venues compléter le décret suprême de 1994. L'idée est de décentraliser et de faire participer la population pour plus d'équité et assurer une meilleure représentation des minorités. Ainsi de multiples organisations s'occupent de faire respecter les droits des indigènes et de prendre en

¹⁵ Voir Annexe 1.

charge la gestion des écoles: il s'agit des premiers pas vers une éducation bilingue pour tout le pays.

c. Politique linguistique et éducation bilingue

Différents articles de lois font référence la politique linguistique et éducative. Le *Decreto Supremo 23036 de Enero 9 de 1992* a accordé le droit à l'éducation bilingue pour les régions du Quechua, de l'Aymara et du Guarani; **puis** le *Decreto supremo de Septiembre 9 de 1994* a étendu "l'éducation interculturelle bilingue" aux autres langues indigènes; l'article 174 de la Constitution (1994) donne le droit à l'éducation aux 'paysans' (*campesinos*);

L'article 9 de la *Ley 1565 de 7 de Julio de 1994 de Reforma Educativa*, paragraphe 2, indique que l'éducation sera soit monolingue en castillan, avec l'apprentissage d'une seconde langue nationale indigène, soit bilingue, avec comme première langue la langue maternelle indigène, et comme **seconde** langue le castillan. Reconnaissant qu'une culture dominante s'était jusqu'à présent imposée, cette réforme souligne l'importance du respect de la diversité culturelle et la considère comme une richesse et un atout¹⁶. La base de cette réforme est d'articuler un savoir basique commun à tout Bolivien (grâce à un tronc commun) avec le savoir spécifique distinct des diverses cultures.

Enfin, plus récemment, on peut citer le *Décret Suprême 25 894 du 11 Septembre 2000*¹⁷, qui est une loi générale entièrement consacrée aux droits et aux politiques linguistiques. Le premier article déclare toutes les langues de Bolivie patrimoine oral intangible historique et culturel, et reconnaît la pluralité des langues et la diversité culturelle du territoire plurinational comme patrimoine historique et culturel du pays, et de l'humanité. L'article 2 expose l'objet de la loi: reconnaître, préserver, conserver, protéger, promouvoir, développer et réguler les droits linguistiques individuels et collectifs de la population de l'Etat plurinational, mettre en place les institutions nécessaires à l'application de cette loi, et documenter et développer les langues en danger d'extinction.

L'article 8 reconnaît toutes les langues de Bolivie, en citant 34 langues officielles: aimara, araona, ayoreo, baure, besiro (chiquitano), bia ye (yuki), canichana, castillan, cavineño, cayubaba, chácobo, ese ejja, guarani, guarasug'we (pauserna), guarayo, itonama, juaquiniano, leco, machineri, maropa (reyesano), moxeño (trinitario-ignaciano), moré, mosetén, movima, pacawara, quechua, sirionó, tacana, tapiete, toromona, uru (chipaya, iruito, murato), weenhayek, yaminawa, yuracare.

Les autres articles reconnaissent les mêmes droits individuels et collectifs à tous les locuteurs des langues citées ci-dessus, dans les domaines de l'éducation, pour leur préservation et développement, dans les domaines administratifs et privés, dans les médias, dans le domaine judiciaire, notamment dans tous les domaines publics et administratifs, et même dans les médias. La loi prévoit encore la création d'un conseil national de langues et cultures, ainsi qu'une instance spéciale pour le renforcement des langues indigènes.

On notera toutefois que l'application de cette loi est loin d'être achevée: le castillan est la langue de la législature, de la justice, de l'administration, de l'éducation et des médias.

¹⁶ ...el Código de la Educación [reformado por la ley N° 1565] concibe la interculturalidad como un recurso y como una ventaja comparativa para (...) construir un sistema educativo nacional que a la vez asegure su unidad y respete, reconozca y valore la diversidad. (decreto supremo N° 23950, ley N°1565 de Reforma Educativa). *Le code de l'Education conçoit "l'interculturalité" comme une richesse et un avantage pour construire un système éducatif national qui assure à la fois son unité, et respecte, reconnaît et valorise la diversité.*

¹⁷ Voir annexe 2.

2.5. Conclusion

Il convient malheureusement de souligner le fossé entre les lois écrites et la réalité, l'application de ces lois. La situation linguistique du pays n'est pas simple: tous les peuples indigènes ne sont pas monolingues dans leur langue maternelle, les degrés de vitalité de chaque langue varient fortement d'une langue à une autre, et d'une communauté à une autre: chaque situation requerrait une adaptation du système éducatif. Ainsi, on pourrait par exemple imaginer une adaptation du calendrier scolaire pour les Ese Ejja, chez qui le taux d'absentéisme est à son comble à l'époque de la collecte des œufs de tortues: les familles partent alors en barque, généralement plusieurs jours ou semaines, camper sur les "playas" (les rives découvertes à la saison sèche) pour récolter les œufs. D'autre part, certains postes (de professeurs bilingues) n'ont pas été créés, et, à l'inverse, d'autres postes ne sont pas pourvus en professeurs bilingues.

Un des principaux avantages pour les ethnies est peut-être celui de posséder, au plus haut niveau, des représentants de son ethnie, afin de bénéficier d'un réel pouvoir de décision et de bénéficier au mieux des projets financés par le gouvernement. Mais Lepri (2002: 122-143) souligne encore bien d'autres difficultés: le fossé entre culture indigène et "nationale", les rivalités interethniques, et, plus particulièrement chez les Ese Ejja, le manque d'estime par rapport à ceux que Lepri appelle les "*nationals*", c'est-à-dire les Boliviens non indigènes. Il nous a cependant semblé que Pablo Mamío, l'actuel président de la Capitanía, se montre un représentant très actif du peuple Ese Ejja.

On peut cependant garder son enthousiasme en considérant la fulgurante évolution de ces dernières années, et notamment certains faits récents, comme l'élection du leader cavineña Egberto Tabo Chupinabi:

Indígenas • El indio Egberto Tabo Chupinabi, de la etnia cavineña de Bolivia, fue elegido nuevo líder de la Coordinadora de las Organizaciones Indígenas de la Cuenca Amazónica (Coica) para el periodo 2005-2009, informó la entidad. La Coica eligió a sus nuevos dirigentes durante la penúltima jornada del VII Congreso. Tabo preside la Confederación de Pueblos Indígenas de Bolivia (Cidob). Santa Cruz, EFE

L'indien Egberto Tabo Chupinabi, de l'ethnie cavineña [ethnie de la famille tacana] a été élu nouveau leader de la Coordination des Organisations Indigènes du Bassin Amazonien (Coica) pour la période 2005-2009, a informé l'institution. La Coica a élu ses nouveaux dirigeants durant l'avant dernière journée du VII^{ème} Congrès. Tabo préside la Confédération des Peuples Indigènes (Cidob).

(in La Razón, 2 juillet 2005)

... et espérer que les peuples des basses terres de Bolivie pourront bénéficier d'être représentés au niveau international.

3. Les Ese Ejja, peuple d'Amazonie

Cette partie est consacrée tout d'abord à la situation géographique (3.1.a) des Ese Ejja: bien que dénommés de diverses manières (3.1.b), ils forment un seul peuple d'Amazonie, divisé par la frontière actuelle entre le Pérou et la Bolivie. Une deuxième partie présentera l'histoire des Ese Ejja jusque de nos jours (3.2): leurs premières apparitions dans la littérature des premiers explorateurs (3.2.a), l'histoire de leurs migrations (3.2.b), leur premiers échanges durables avec les hommes blancs (3.2.c), et leur organisation politique actuelle (3.2.d).

3.1. Situation géographique et appellation(s)

A travers la littérature la plus ancienne, comme beaucoup d'autres peuples méconnus et souvent seulement "entr'aperçus", les Ese Ejja furent nommés par les divers explorateurs de différentes manières (1.2). Ces multiples noms ainsi que leur nomadisme ne facilitèrent pas leur localisation précise, mais ils sont aujourd'hui localisés au Pérou et en Bolivie.

a. Situation géographique

Les Ese Ejja vivent actuellement en Bolivie et au Pérou. On recense 3 communautés (Infierno, Palmarreal, et Sonene) au Pérou, respectivement sur les Río Tampobata, Madre de Dios et Heath (Lepri, 2003:49), comptant 640 Ese Ejja en 1985¹⁸. Quatre communautés boliviennes se trouvent dans la province Madre de Dios du département du Pando, le long du Río Beni (Portachuelo Bajo et Alto, Genechiquía, Villanueva), une dans le département du Beni, le long du Río Orthon (Las Amalias), et une communauté dans la province Iturrealde de La Paz, le long du Río Beni également (Eyiyokuibo). Une nouvelle communauté serait "en création" (c.p.: Guillaume, été 2005).

¹⁸Chavarría, 1996: *Identidad y armonia en la tradicion oral Ese Eja (Tacana)*. Doctoral Thesis. University of Minnnesota., in Lepri: 2003. Je n'ai pas encore eu accès à cet écrit.



Carte 2: Les communautés Ese Eja en Bolivie et au Pérou.

b. Leurs noms

Selon Shoemaker et al. (1975), différentes graphies (Ese Exa, Esse Exa, Esse Ejja) et différents noms ont été utilisés pour faire référence aux Ese Ejja¹⁹:

- **Chama**, dénomination sous laquelle la plupart des Boliviens les connaissent (encore aujourd'hui): elle signifie en fait « il n'y a pas, il n'existe pas » dans leur langue, expression très couramment utilisée par les Ese Ejja. Selon un jeune professeur Ese Ejja, cette appellation vient du fait que cette expression aurait été répétée lors des contacts entre hommes blancs et Ese Ejja ne parlant pas Castillan, pour exprimer la volonté de paix, la fin des combats après de longues périodes d'hostilités (Herrera 2003: 37);
- **Huarayo/Guarayo**, qui est le terme qui les désigne (encore actuellement) au Pérou. Selon Brohan, il signifie « fourmilier » en Tacana. Dans la mythologie des Tacana, il s'agit d'un animal associé au cannibalisme et à la prédation; certains mythes racontent en effet comment le fourmilier se marie avec plusieurs femmes, puis les mange. Idée confirmée également par l'une de leur danse traditionnelle, appelée « Chama », qui est une danse visant à se moquer des Ese Ejja, en les imitant sous la forme d'animaux: le tigre (symbole de prédation également) et le fourmilier²⁰ sont les animaux les plus souvent imités. Notons également que ce terme était communément utilisé dans les chroniques pour faire référence aux indigènes appartenant à diverses tribus: dans *Bibliografía guaraya preliminar*, Gunnar Mendoza (1956) recense les écrits mentionnant les 'Guarayos et tente de déterminer l'identité des ethnies auxquelles il est fait allusion. Ainsi, selon cet auteur, ce terme fait référence à au moins quatre groupes distincts: les Guarayos des Río San Miguel-Sapocós du département de Santa Cruz, qui parlent guarani; les Guarayos du Río Itenes (Département du Beni), qui parlent Guarani également et sont mieux connus sous le nom de Pausernas; les Guarayos du Río Blanco (département du Beni), également dénommés Tapacuras, Chapacuras ou Chapacoros, qui ne parlent pas guarani; et enfin les Ese Ejja (ibid: 8);
- **Bahuajja**, qui fait référence à la montagne sacrée de leur mythologie;
- **Chuncho**;
- **Echoja**;
- **Tiatinaguas**;
- **Guacanagua**, qui signifie « singe hurleur » en Cavineña²¹.

Si Herrera (2000: 25) reporte que l'appellation « Chama » est connotée péjorativement, et que d'autres Ese Ejja ont confirmé ce point de vue, un Ese Ejja l'a infirmé: pour lui, il s'agit seulement d'une expression de leur langue utilisée pour les dénommer. En revanche, le terme « Huarayo » m'a été signalé comme très péjoratif, étant, pour cette même personne, l'équivalent de « sauvage ».

¹⁹ Notons que la graphie "Ese Ejja" est la plus communément reconnue et utilisée actuellement en Bolivie (la graphie utilisée par Chavarría est "Ese Eja", mais la prononciation reste la même: [ese'exa]). C'est aussi celle que les habitants de Portachuelo revendiquent, et c'est donc celle que j'utiliserai. Notons cependant que l'un des professeurs m'a signalé que leur nom devrait, selon lui, s'écrire Ese'ejja.

²⁰ D'après Mickael Brohan, doctorant en anthropologie, communication personnelle et à paraître.

²¹ D'après Mickael Brohan, doctorant en anthropologie, communication personnelle et à paraître.

3.2. Histoire des Ese Ejja

Aujourd'hui regroupés dans quelques communautés et organisées politiquement (d), les Ese Ejja furent tout d'abord un peuple nomade, originaire d'un même lieu autrefois sacré, le mont Bahujja (b); belliqueux et agressifs (a), ils évitèrent mieux que d'autres l'esclavage des pionniers blancs (c).

a. Premiers contacts

Différentes chroniques font état de rencontres avec les Ese Ejja²². Les premiers contacts des Ese Ejja avec des occidentaux sont sans doute ceux relatés par le prêtre Francisco Cote dans une lettre à un autre sacerdote, en 1686, et par le prêtre José Pérez Reynante en 1770 (Armentia, 1887: 34, 49, cité dans Shoemaker et al. 1975). Dans une bibliographie sur les Guarayos, Gunnar Mendoza signale leur mention dans plusieurs chroniques d'explorateurs comme Edmund Heath (1896), José Manuel Pando (1894), Percy H. Fawcett (1974), Manuel Vicente Ballivian (1896) ou encore Erland Nordenskiöld (1906).

La plupart font référence à un peuple belliqueux et agressif, s'attaquant non seulement aux 'caucheros'²³, mais aussi aux ethnies voisines (Herrera, 2001:6, Nordenskiöld, 2001[1924]:411, entretien personnel avec une jeune fille Tacana: avril 2005). Cependant, Erland Nordenskiöld, qui connaissaient bien leur réputation, s'étonne de rencontrer des gens si timides et prudents, persuadé que les Ese Ejja ne se comportaient si violemment que par représailles (Nordenskiöld, 2001[1924]: 411).

b. Migrations

D'après Shoemaker et al. (1975), les Ese Ejja formaient un seul groupe situés à l'embouchure des Río Heath et Tampobata à la frontière Bolivie – Pérou jusque dans les années 1900, fait avéré par trois preuves:

- les langues parlées entre tous les groupes Ese Ejja actuels sont mutuellement intelligibles, les différences entre les parlers n'étant que, selon les études menées jusqu'au jour d'aujourd'hui, phonétiques. Les différences les plus marquées se retrouvent chez les groupes les plus éloignés (actuellement installés le long du Río Beni).
- la montagne Bahujja (front rond), située à la source du Río Heath, est reconnue par tous les Ese Ejja comme sacrée et figure dans leur mythe de cosmogonie. Ce lieu serait de plus le point de départ de la dernière migration des Ese Ejja.
- enfin, la particularité de tous les Ese Ejja est de vivre le long des rivières, voire de camper sur les plages, afin de pouvoir y pêcher et chasser: ce sont des peuples riverains qui voyagent par voie fluviale plutôt que terrestre.

Selon Shoemaker et al. (1975), l'unité du groupe est sévèrement remise en question à partir de 1920, résultant en la formation de trois clans différents²⁴:

Les Bahujja:

La première séparation aurait été due à des disputes internes entre des frères avides d'être chefs. En résulte des conflits entre les deux groupes (Sonenes et Bahujja) quand ils se croisent en chasse... Les Franciscains entrent en contact avec eux, puis les attirent en 1917

²² Ese Ejja n'est pas le nom sous lequel ils apparaissent dans toutes les chroniques: voire supra.

²³ Les 'caucheros' sont les exploitants de caoutchouc.

²⁴ Herrera (2001:6-7) signale que María C. Chavarría (1984) infirme cette classification qu'elle juge géographique uniquement; elle retient, pour sa part, deux différents clans: les Batsaja et Wiibo.

par des habits, bijoux, fusils, couteaux, etc, à venir dans la mission de Puerto Maldonado. Par le contact avec ces blancs, les Ese Ejja auraient été décimés par les maladies; en 12 ans leur population serait passée de 15000 à 500 (selon le père Gonzales del Río 1953, in Shoemaker: 1975).

Les Sonenes:

Séparés par de nouvelles disputes internes, puis par l'attrait des vêtements et outils, ou des territoires de chasse, puis par les Franciscains et leur programme de "Colonizacion Franciscana en Concepcion", les Sonenes font et défont leurs communautés, certains descendant le río Heath, d'autres s'en allant à Valencia au Pérou, d'autres fuyant sur le Madidi, atteignant jusqu'à Fortaleza sur le Beni. Ceux qui voudront se mêler aux blancs en adhérant à leur culture seront désillusionnés en se voyant rejetés. Des conflits supplémentaires lors des partages des terres (avec les blancs) voient le jour, et ces familles se rapprochent finalement des Ese Ejja de l'actuel Portachuelo.

Les Ese Ejjas:

Ce sont les premiers Sonenes (avant 1900) à migrer du haut río Heath au río Madidi, guidés par des parents d'une personne nommée Mejeyo. Ils font amitié avec des blancs rencontrés vers l'embouchure de Madidi, et reçoivent leurs premiers outils et fusils. Résultent de ces contacts des épidémies les décimant: ils reconnaissent leur propre médecine impuissante et acceptent des médicaments. Ils paieront en coupant du bois pour les machines à vapeur. Il se séparent en deux communautés dans la région du Rio Beni: Portachuelo et Villa Nueva.

Les dernières attaques entre les clans Ese Ejja remontent aux années 30-40. Diverses communautés furent créées, près de San Marcos, Puerto Salinas et Bala, sur le río Beni, mais ne restent actuellement que les communautés cités ci-dessous (voir §4).

c. Les Ese Ejja face au monde occidental

On peut noter que les Ese Ejja font partie des ethnies de Bolivie à avoir au mieux su se préserver des systèmes d'exploitation (Crevels 2002:16, CEJIS 2004:26) mis en place par les populations blanches (caoutchouc, noix du Brésil). Les communautés de Villanueva et de Portachuelo Alto et Bajo n'y ont participé que de manière sporadique, préservant ainsi leur système culturel et économique de subsistance.

Selon Castro Mantilla (1997: 176), les deux communautés sont cependant les premières à s'ouvrir de leur propre initiative à la "société nationale" dès les années 40, en commençant à commercer avec les Riberalténiens, et en assistant à une école public localisé dans une communauté proche (Centro).

La MENT (Mission Evangélica Nuevas Tribus) avait débuté "un travail d'évangélisation et de socialisation" pendant ces mêmes années. Ils furent bientôt relayés par le Summer Institute of Linguistics²⁵ (1953-1983). Cherchant à évangéliser et à socialiser ces indigènes, ils ne firent qu'accélérer le processus déjà commencé: les Ese Ejja se regroupèrent (au lieu de vivre en petits groupes éparses) laissant peu à peu de côté leur vie nomade, sans toutefois jamais l'abandonner complètement (notamment en de juillet à septembre, où certains continuent à vivre sur les berges des rivières afin de procéder à la collecte d'œufs de tortue). En 1962, les époux Shoemaker du SIL s'installèrent à Portachuelo Bajo pour 20 ans.

²⁵ Institut Linguistique d'Eté, dont l'abréviation en anglais (et couramment utilisée en français) est SIL.

d. L'organisation politique des Ese Ejja: de nombreuses affiliations

Divers organismes politiques représentent actuellement les populations indigènes de Bolivie, et ce, à différents niveaux. Les Ese Ejja sont affiliés à de nombreux organismes:

• Au niveau gouvernemental

Ces deux institutions s'occupent de coordonner toutes les populations indigènes des basses terres, la première gérant essentiellement l'éducation.

CEAM: Consejo Educativo Amazónico Multiétnico, Santa Cruz

CIDOB: Confederación de Pueblos Indígenas de Bolivia, Santa Cruz

• Au niveau régional

Selon la région dans laquelle se situent les communautés Ese Ejja, elles relèvent de différents organismes.

CIPOAP: Central Indígena de Pueblos Originarios de la Amazonía del Pando, Cobija

CIRABO: Central Indígena de la Region Amazonica de Bolivia, Riberalta

Cette dernière institution a un accord avec la CIPOAP, dont dépendent officiellement les Ese Ejja de Portachuelo (localisé dans le département du Pando): le siège de la CIRABO étant géographiquement plus proche de la communauté que celui de la CIPOAP, beaucoup d'affaires administratives sont gérées à Riberalta.

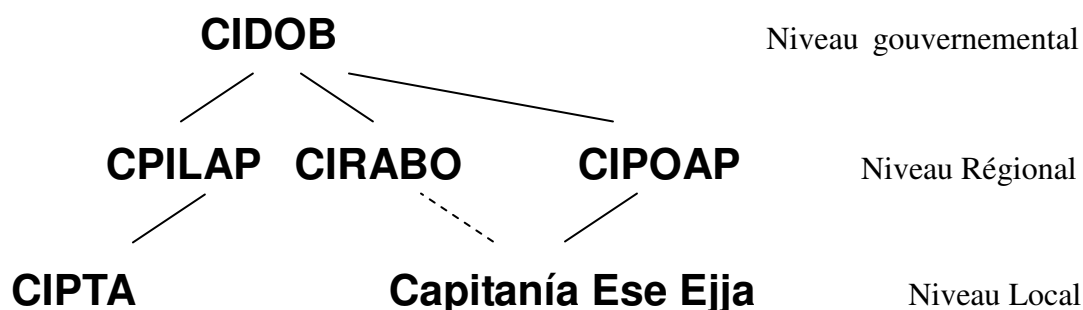
CPILAP: Consejo del Pueblo Indígena de La Paz, dont dépendent les Ese Ejja d'Eyiyoquibo.

• Au niveau provincial

Capitanía Ese Ejja: C'est l'institution qui représente tous les Ese Ejja de Bolivie, et qui se trouve à Portachuelo.

CIPTA: Consejo Indígena del Pueblo Tacana, Tumupasa

Les Ese Ejja d'Eyiyoquibo sont affiliés aux Tacana de la province Iturralde; la grande distance les séparant des autres Ese Ejja semblent les reléguer à part. Ils sont beaucoup moins bien représentés politiquement que les autres communautés, et semblent réticents à collaborer avec les Tacana, anciens ennemis déclarés....



Organigramme présentant les affiliations des Ese Ejja

4. Aperçu des diverses communautés Ese Ejja aujourd'hui

Après avoir précisé le déroulement des terrains d'avril et d'été 2005, nous présenterons ici chacune des 6 communautés de Bolivie (dans l'ordre chronologique de leur fondation), avec, dans la mesure du possible, leur histoire, situation géographique, démographique, et économique, ainsi que l'état du système éducatif. Certains Ese Ejja préférant toujours leur ancien style de vie (nomadique), il est difficile de les localiser ou de les recenser. C'est la raison pour laquelle beaucoup d'ouvrages présentaient des données archaïques et inexacts. Cette présentation est basée sur les notes de terrain (Avril et été 2005), des communications personnelles et deux récents ouvrages (CEJIS: 2004, Herrera: 2000), et reflète l'état des lieux en 2005.

4.1. Déroulement du terrain

• Cochabamba

Je me suis d'abord rendue au PROEIB-Andes à Cochabamba, institution qui représente notre base académique en Bolivie, pour y présenter mon projet et y rencontrer Carmen López, puits de connaissance du monde indigène actuel et professeur à PROEIB-Andes. Ce département est un programme visant à la formation de professeurs bilingues, et est d'une grande aide pour le CEAM. Carmen López enseigne en Master dans la partie recherche "Enseignement des langues indigènes en seconde langue" et a eu en charge jusqu'en 2004 le projet de soutien des conseils éducatifs des peuples d'origine (CEPO). Elle a aussi travaillé antérieurement avec des peuples indigènes dans les basses terres de Pérou et de Bolivie (formation de professeurs, ateliers d'alphabétisation, production de matériel éducatif), et a également formé des leaders indigènes en droit indigène (en relation avec le secteur éducatif).

J'ai aussi pu profiter des bibliothèques de Cochabamba, celle de l'université catholique et de PROEIB-Andes, qui offraient d'intéressants documents sur les Ese Ejja. J'ai cependant constaté qu'aucun ouvrage ou article ne recensait correctement les communautés Ese Ejja de 2005.

• La Paz

J'ai pu reconstruire Enrique Herrera, qui a beaucoup travaillé sur la question indigène et notamment avec les Ese Ejja (Tesis de Grado en Antropología, 2003) en tant qu'anthropologue. Il a été le coordinateur de la région nord amazonienne dans le cadre du projet "Identificación y Consolidación de Tierras Comunitarias de Origen y Areas Territoriales Indígenas de Bolivia" (1996-1997), a dirigé l'investigation "Agua y Interculturalidad" dans le Chaco bolivien réalisée par la Cooperación Técnica Alemana, GTZ et DED et a collaboré à la publication de plusieurs livres sur le thème indigène. Il travaille actuellement à la "consultora holandesa" sur un projet d'évaluation stratégique de l'impact environnemental du "Corredor Norte" (route bolivienne transamazonienne).

Il m'a beaucoup parlé de ses expériences de terrain chez les Ese Ejja, et m'a donné de précieux conseils bibliographiques.

Profitant du fait qu'il avait un projet en cours avec les Tacana de la région, Enrique Herrera m'a accompagnée jusqu'à Eyiyoquibo.

- Santa Cruz, Rurrenabaque et Riberalta

Les peuples indigènes de Bolivie sont organisés en différents conseils, du niveau gouvernemental au niveau régional, puis au niveau communautaire (voir 3.2.d); il convenait donc de prendre contact avec ces institutions afin d'obtenir contacts et autorisations.

Je me suis tout d'abord rendue à Santa Cruz, à la "Confederación Indígena del Oriente Boliviano" (CIDOB) et au "Consejo Educativo Amazónico Multiétnico" (CEAM) (niveau gouvernemental). Bénéficiant de la présence des secrétaires d'éducation et des présidents de différents peuples de l'Oriente (niveau régional) pour un "Taller de Capacitación de participación popular y políticas educativas", j'ai directement obtenu les avals du CPILAP (pour la communauté d'Eyiyoquibo) et de la CIRABO (pour Portachuelo).

- Eyioquibo

Enrique Herrera, que j'avais pu rencontrer à La Paz (voir infra), m'a accompagnée pour la réunion chez les Ese Ejja d'Eyiyoquibo avec le vice-président du CIPTA, qui nous a introduit de manière officielle au Capitán. Le séjour s'est déroulé du 12 au 17 avril 2005. Le Capitán m'a permis de consulter son registre des habitants de la communauté et l'instituteur celui de l'école. Divers enregistrements (liste de mots) ont été effectués en vue de commencer à travailler avec des locuteurs et de récolter des données pour le mémoire du Master2.

- Portachuelo Bajo

Le séjour à Portachuelo Bajo a duré du 21 au 27 Avril 2005. Un entretien avec le directeur de l'école a été effectué afin d'obtenir des informations sur les enfants Ese Ejja scolarisés, et le Gran Capitán m'a informée sur les diverses communautés: Fortaleza, Barracon, San Marcos, Copaina et Bala sont des communautés qui n'existent pas, du moins plus actuellement. D'autres enregistrements (les mêmes listes de mots qu'à Eyioquibo et d'autres supplémentaires) ont été effectués.

Un deuxième terrain a été effectué durant l'été 2005, en revisitant, à mon arrivée et à mon départ, chacune des institutions pour leur signaler ma présence et ma volonté de continuer le projet. Je suis retournée à Portachuelo Bajo pendant 6 semaines pour y faire de nouveaux enregistrements (notamment des récits) et compléter mes données sur les autres communautés. J'y ai discuté avec la nouvelle directrice, qui m'a livré ses propres données récentes sur les élèves de Portachuelo et de Villanueva.

4.2. Villanueva

Villanueva apparaît comme le premier endroit où les Ese Ejja se seraient plus ou moins sédentarisés. Elle a sans doute été fondée en 1915 (CEJIS, 2004: 20).

Cette communauté appartient à la municipalité de Gonzalo Moreno, de la province de Madre de Dios, Pando, et il faut une demi journée (entre 5 et 6 heures) pour s'y rendre à pied depuis Portachuelo.

Plusieurs familles se sont déplacées à Portachuelo Alto en 1968 (sur 'invitation' des missionnaires), mais elles n'ont pas tardé à retourner à Villanueva, car les ressources et les terres disponibles étaient trop réduites (ibid:20). Selon les chiffres du "Taller Comunales TIM II", 2003, elle compte 17 familles, soit 77 personnes (ibid:11).

En 1999, l'école ne fonctionnait que sporadiquement car la femme du professeur bilingue est morte et que le nombre d'élèves y était très restreint (13) (Herrera, 2000: 13-14). Aujourd'hui,

l'école compte un professeur pour 25 élèves, répartis en quatre niveaux (1°, 2°, 3° du premier cycle, 4° du deuxième cycle)²⁶ en plus du 'nivel inicial' (équivalent de maternelle)²⁷.

4.3. Portachuelo Alto et Bajo

Portachuelo Bajo aurait été formé dans les années 1930: à la suite de disputes internes au groupe et à la présence hostile de l'homme blanc, un des clans aurait migré dans les environs de Riberalta (Shoemaker: 1975; Ministerio de Educación, Cultura y Deportes, Viceministerio de Educación Inicial, Primaria y Secundaria, 2001: 108). A noter que les Ese Ejja de cette communauté ne semblent s'être réellement sédentarisés qu'à la suite de l'action des missionnaires de la SIL, en 1960, qui achetèrent une parcelle de terrain pour y installer la communauté (CEJIS, 2004: 20, 26).

Portachuelo Alto a été fondé en 1968, lorsque plusieurs familles, installées sur le Río Madidi, convaincues par les missionnaires, quittèrent leur campement et leur mode de vie itinérant pour s'installer près de Portachuelo Bajo, sur des terres achetées par les missionnaires.

Portachuelo se divise donc en deux communautés (Portachuelo Alto et Bajo), situées à une dizaine de minutes à pied l'une de l'autre et reliées par un petit sentier; la communauté Tacana de Portachuelo Medio se trouve entre les deux. Elles appartiennent à la municipalité de Gonzalo Moreno, de la province de Madre de Dios, Pando. Depuis Riberalta, on peut s'y rendre en bateau (6 heures), ou par la route jusqu'au lieu-dit Bellaflor (1 heure), puis en bateau (3/4 heure en descendant le Beni, 1 ½ en le remontant).

Selon les chiffres du "Taller Comunales TIM II", 2003, 56 familles (16 et 40), soit 349 personnes (75 et 274) vivaient respectivement à Portachuelo Alto et Bajo (CEJIS, 2004: 11). La principale ressource est sans aucun doute le plantain, qu'ils vendent entre 15 et 20 bolivianos (soit environ 1,5 euro) le régime, la pêche, la chasse à un niveau bien moindre, l'élevage de poules, de cochons et de brebis, le riz, le manioc, la patate douce et les agrumes, en plus de la collecte de différents produits de la forêt (œufs de tortue, miel) (propres sources et Ministerio de Educación, Cultura y Deportes, Viceministerio de Educación Inicial, Primaria y Secundaria, 2001: 105-106).

13 instituteurs (dont 3 bilingues) enseignent à 189 écoliers inscrits (Tacana et Ese Ejja confondus), mais le nombre d'élèves présents varie entre 140 et 160. 77% des élèves sont ese ejja. Seuls le 'nivel inicial', la première et la seconde sont assurés par les 3 instituteurs bilingues, mais l'enseignement est poursuivi en castellan jusqu'en huitième. Des cours donnés à la radio sont suivis par quelques personnes de la communauté, et des cours de préparation au bachillero ont récemment été mis en place.

4.4. Las Amalias (ou Santa Amalia)

La recherche de meilleures terres agricoles semble avoir poussé 5 familles Ese Ejja à se déplacer jusqu'à Las Amalias en 1990 (CEJIS, 2004: 18), à 6-7 jours de trajet par voie fluviale sur le Río Orthon, ou à 12 heures de Humaitá en amont du fleuve. Ces terres ne font pas partie de la TCO (voir 2.4). La OTB (Organización Territorial de Base) et la Capitanía de cette communauté sont affiliées à la CIRABO.

²⁶ En plus de l'équivalent en deux ans de la maternelle française (nivel inicial), la scolarité en Bolivie se divise en trois cycles de 'primaire' (nivel primario): le premier cycle (primero ciclo), de la 1ère à la 3^{ème}, le deuxième (segundo ciclo), de la 4^{ème} à la 5^{ème}, et le troisième cycle (tercero ciclo), de la 7^{ème} à la 8^{ème}. Le niveau secondaire (secundario) se réalise en quatre ans, à la suite desquels les élèves peuvent obtenir le diplôme de 'bachillero'.

²⁷ Communication personnelle (12 septembre 2005) avec la directrice du nucleo de Portachuelo, qui regroupe les écoles de Portachuelo, Villanueva, et 5 autres écoles de communautés voisines.

On peut estimer leur nombre à une quarantaine de personnes (pour 8 familles actuellement), mais je n'ai trouvé aucun chiffre, et ne connais pas non plus leurs ressources alimentaires ni économiques.

Selon le rapport de 2001 du Ministerio de Educación, Cultura y Deportes et du Viceministerio de Educación Inicial, Primaria y Secundaria (p108), il n'y avait pas d'école, car le diplômé de son village attendait la nomination d'un poste. Il semble qu'aujourd'hui, un professeur bilingue assure les cours et que 8 familles vivent dans la communauté²⁸.

4.5. Eyiyuquibo

Les familles d'Eyiyuquibo ont quitté les communautés de Portachuelo Bajo et de Villanueva dans les années 50, et ont installés divers campements sur les berges du Beni près de San Buenaventura et de Rurrenabaque, de la province Iturrealde de La Paz. Ces familles avaient conservé un mode de vie itinérant, et n'avaient eu que peu de relations avec la société bolivienne, sinon conflictuelles. Elles étaient souvent accusées de donner une mauvaise image à la ville de Rurrenabaque.

Différentes missions évangéliques les ont aidées à acquérir leurs terres, mettant ainsi fin à leur "exploitation" par la propriétaire qui les toléraient sur ses terres en échange de services. La communauté d'Eyiyuquibo a été fondée dans les années 2000 et a été reconnue juridiquement en 2003 par les autorités.

Selon le registre du Capitan, 103 personnes vivent à Eyiyuquibo, réparties en une vingtaine de familles nucléaires et en 15 foyers, à laquelle il convient d'ajouter une dizaine d'Ese Ejja qui ont quitté la communauté pour vivre dans les environs (1 ½ heure en bateau à moteur, ½ journée de canoë pour les campements les plus éloignés).

Leurs ressources principales sont la pêche, le plantain, agrumes et papayes, la collecte de divers fruits de la forêt (chima, fruit du jacquier, ...) et la vente de leur force de travail et de produits en fin de semaine (épluchage de légumes, lavage de linge, vente de fruits,...). Un projet de semence d'arbres fruitiers et de légumes était en cours lorsque je suis partie (initié par le professeur et le Capitan).

Une école a été construite en 2002 avec l'aide des missionnaires de la MENT de Portachuelo, mais le professeur bilingue qui enseignait à Eyiyuquibo est parti enseigner dans la communauté de Genechequía et a été remplacé par un professeur hispanophone tacana.

4.6. Genechequía

La possibilité de vivre du commerce des noix du Brésil²⁹ et d'avoir accès à d'autres ressources agricoles plus diversifiées qu'à Portachuelo est à l'origine de la fondation de cette communauté en 2003.

Elle est située au Nord de Riberalta en amont du Río Beni et appartient à la municipalité de San Lorenzo, de la province de Madre de Dios, du département du Pando; il faut compter 1 ½ jour pour arriver à Riberalta par voie fluviale, ou environ 7 heures par la route.

Selon les chiffres du "Taller Comunales TIM II", 2003, 25 familles vivent à Genechequía, soit 125 personnes (CEJIS, 2004: 11). Les principales ressources sont la chasse et la pêche, la culture de plantains, de maïs, de patates douces, de manioc et de pastèques, la collecte de noix du Brésil (de décembre à fin avril); un projet d'exploitation de bois (cedra) devrait être mis en

²⁸ Informations obtenues lors d'un entretien informel avec un habitant de Genechequía.

²⁹ 'Almendra' ou 'castaña' est le nom local de 'noix du Brésil' (Bertholletia Excelsa).

place une fois que les problèmes d'exploitation illégale seront réglés³⁰. Y sont aussi élevés des bovins et des poules.

Trois professeurs, dont deux sont bilingues, enseignent jusqu'en septième.

4.7. Une communauté "en création"?

Les informations suivantes ont été obtenues lors d'une entrevue avec le Capitán Pascual Pereira, le 14 Avril 2006: environ 6 familles sont installées près de Puerto Salina (Reyes, département du Beni). Antoine Guillaume (c.p août 2005) a visité ces familles qui semblent s'organiser en communauté: la construction d'une école serait en projet. Malheureusement, nous ne disposons pas actuellement de plus d'informations. Il apparaît que ce regroupement de familles cherche à s'organiser, mais ne possède pas, à notre connaissance, de nom, ni de reconnaissance officielle.

4.8. Vue d'ensemble des communautés de Bolivie

Le tableau qui suit reprend les données présentées ci-dessus, et présente ainsi les 6 communautés (avec la communauté à venir, située près de Puerto Salina). On peut ainsi évaluer approximativement à 630 le nombre d'Ese Ejja en Bolivie, pour 139 familles.

Nom de la communauté	Province	Municipalité	Date de création	Nombre de familles	Nombre d'Ese Ejja recensés ³¹
Villanueva	Madre de Dios	Gonzalo Moreno	1915	17	77
Portachuelo Bajo	Madre de Dios	Gonzalo Moreno	1930	40	274
Portachuelo Alto	Madre de Dios	Gonzalo Moreno	1968	16	75
Las Amalias	Frederico Roman	Ingavi	1990	8	40 ³²
Eyiyoquibo	Iturralde	San Buenaventura	2000	17	113 ³³
Genechequía	Madre de Dios	San Lorenzo	2003	25	125
?	Reyes	Beni	?	6	30
TOTAL				139	634

Ce total représente une projection à partir d'un ordre de grandeur réaliste de 5 enfants par familles lorsque des informations supplémentaires étaient indisponibles.

³⁰ Toutes ces informations proviennent d'un entretien informel avec un représentant Ese Ejja, que j'ai rencontré à la CIRABO à Riberalta lors d'un taller visant la discussion de ces problèmes, le 29 avril 2005.

³¹ Ces chiffres proviennent du taller comunales TIM II, qui eut lieu en 2003, sauf pour Las Amalias, Eyiyoquibo,

³² Ce chiffre est une estimation.

³³ Ce chiffre a été calculé avec l'aide du Capitán d'Eyiyoquibo en avril 2005.

5. Profils sociolinguistiques de deux communautés Ese Ejja (2005)

Seules les communautés de Portachuelo Bajo et d'Eyiyoquibo ayant été visitées, ce sont les seules qui ont été considérées pour évaluer la vitalité de la langue ese ejja.

Etant donné les grandes différences observées dans chacune des deux communautés, il nous a semblé pertinent de les traiter séparément. Le fait de les regrouper aurait risqué de sous estimer la vitalité de l'ese ejja à Portachuelo et le réel danger encouru à Eyiyoquibo.

Dans une première partie (5.1), nous nous reporterons à l'étude sociolinguistique conduite par Enrique Herrera en 2000, et compléterons par les constatations personnelles effectuées sur le terrain.

Dans une seconde partie (5.2), nous nous appuyerons sur le rapport de l'UNESCO concernant la vitalité et la fragilité des langues (b et c), publié en 2003³⁴ pour évaluer la situation de l'ese ejja dans les deux communautés visitées.

5.1. Deux communautés, deux profils

a. Portachuelo Bajo

Toutes les personnes de cette communauté parlent ese ejja couramment, mis à part une famille. Un couple composé par une femme Ese Ejja et un homme Tacana vivent à Portachuelo Bajo et c'est le castillan qui est utilisée par cette famille pour communiquer. Leur fille ne parle pas ese ejja, et le comprend un peu seulement. Elle s'est mariée avec un Trinitario, et ils parlent castillan dans leur foyer et s'adressent à leurs deux enfants (deux ans et quelques mois) en castillan (les autres familles ne parlant pas Ese Ejja à Portachuelo Bajo sont les familles des professeurs hispanophones et non Ese Ejja).

Sans aucun doute, il s'agit d'une exception, mais qui souligne le fait que la langue est assurément préservée par les mariages principalement endogames des Ese Ejja.

Les enfants de Portachuelo sont monolingues jusqu'à leur entrée en tercero básico (vers 12 ans, mais les âges recensés montraient de grandes variations), ou commencent leur initiation en castillan lors de leurs contacts avec la ville de Riberalta. Cependant, un professeur a choisi d'enseigner le castillan en première langue à sa fille, afin de lui permettre de maîtriser la langue dominante, jugée plus compliquée. Agée de trois ans, elle apprend aujourd'hui l'ese ejja et montre quelques difficultés de prononciations.

Les « anciens » (plus de 60 ans) parlent également rarement castillan, et le comprennent très peu. Considérant que les monolingues de Portachuelo Bajo, Alto et de Villanueva se situent dans la tranche d'âge 0-9 ans et + de 60 ans, Herrera (2000: 28) établit à 40% le pourcentage de la population monolingue de ces trois communautés.

Pour les 60% restant parlant effectivement castillan, il convient de différencier plusieurs niveaux de bilinguisme. Ainsi les femmes maîtrisent rarement cette seconde langue (exception faite de cette femme mariée à un Tacana et de sa fille mentionnées plus haut), et ne l'utilisent pas volontiers, Alecio Tirina (interviewé par Herrera, *ibid*: 28) affirmant même qu'elles ont honte de le parler. Je confirme cette réticence par la constance qu'ont montré toutes les femmes à m'adresser la parole en ese ejja avant de me parler en castillan, et par

³⁴ Ce rapport est accessible sur le site suivant:

http://portal.unesco.org/culture/en/ev.phpURL_ID=9105&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html

l'explication de ma locutrice principale: les femmes ont honte de leur manque de maîtrise de la langue.

Les hommes ne sont pas tous égaux dans la maîtrise du castillan, mais le maîtrisent assurément mieux que les femmes; cette tendance est certainement due à la fréquence plus élevée de contacts avec le monde extérieur, à titre professionnel, commercial ou politique. En effet, les dirigeants que j'ai rencontrés parlaient bien castillan, et trois personnes le parlaient particulièrement bien: un des professeurs bilingues, un 'comunitario' (membre de la capitania) qui avait suivi des cours d'espagnol à Trinidad afin de se spécialiser dans les affaires juridiques et le « pasteur », qui avait beaucoup travaillé avec les missionnaires sur la traduction de la bible et séjourné à diverses reprises pour quelques semaines à Cochabamba.

Les seuls domaines de la vie quotidienne où l'ese ejja n'est pas utilisé me semblent être le système numéral, les jours de la semaine, quelques termes d'adresse, les mots « escuela », « TV » et « video ». Il me paraît important de souligner la productivité des Ese Ejja dans l'invention de nouvelles terminologies: ainsi, microphone, radio ou télescope ont par exemple leur équivalent en ese ejja.

Une légère variante phonologique est apparemment en usage dans les communautés voisines de Portachuelo Alto et Genechequía (Herrera, 2000: 27 et entretien personnel avec un habitant de Genechequía), ce qui s'explique par le fait que certaines familles de ces communautés sont originaires du Pérou, où la variante phonologique a été constatée par María Clotilde Chavarría (Chavarría, 2000). Plusieurs informateurs d'Eyiyoquibo m'avaient signalé des différences n'entravant pas la communication avec les communautés du Pérou, mais m'avaient assuré qu'il n'y avait aucune différence entre la langue utilisée dans leur communauté et celle de Portachuelo, d'Amalia, de Villanueva ou de Genechequía. Mes informateurs de Portachuelo m'ont aidé à dresser une liste (très restreinte) de variations concernant quelques vocables et certains phonèmes dans certains mots précis.

b. Eyiyoquibo

La situation est très différente à Eyiyoquibo où l'ese ejja n'est pas utilisé par toutes les familles, et où la langue semble être très dépréciée. Mon informatrice a dénoncé la laideur de cette langue comparée au castillan si mélodieux. Lors de notre excursion ensemble à Rurrenabaque, j'ai fini par arrêter de lui demander des mots en ese ejja, en constatant qu'à partir du moment où l'on a commencé à rencontrer des personnes non Ese Ejja, elle ne répondait à mes questions qu'en me chuchotant les réponses à l'oreille. J'ai attribué cette timidité soudaine à de la gêne, de la honte.

Une autre femme de cette communauté m'a affirmé ne pas parler ese ejja (fait infirmé par le Capitán), et j'ai effectivement constaté qu'en ma présence pour le moins, elle ne parlait que castillan. Elle fait partie des femmes qui s'en vont toutes les fins de semaine à Rurrenabaque pour y vendre sa force de travail, avec ses cinq enfants (de 2 mois à 8 ans). Une autre femme, qui vit en dehors de la communauté (sur la rive d'en face), se refusait à parler ese ejja, me déclarant qu'elle avait honte de parler cette langue, bien que le reste de la famille le parle (sa belle-mère et sa belle-fille lors de ma visite).

Les enfants, entre eux, mélangent des mots de castillan à leurs conversations en ese ejja, mais leur niveau de compréhension est cependant très basique. Comme l'école se fait en castillan exclusivement depuis février 2005, leur connaissance de cette langue va sûrement aller grandissant. Les plus âgés semblent ne plus être complètement monolingues, même si leur niveau de compréhension du castillan est assurément très limité.

Le castillan est communément utilisé dans les injonctions et les situations de querelles (« ¡no molesta! », « ¡deja! »), dans le domaine commercial (sacar plata, dineiro, pagar,...), les

termes d'adresse (chico, chica) ou les quantifieurs (poco, mucho), le domaine éducatif (escuela, saber, apprendre, escuchar,...), et peut même être utilisé pour diverses situations quotidiennes (« ¡levantate chica! »). J'ai également noté que ce sont souvent les adultes qui initient l'échange en castillan, et que les enfants ont tendance à répondre en ese ejja. Si ma présence a pu encourager l'utilisation du castillan dans certaines situations, il est évident que le bilinguisme est élevé dans cette communauté. Il m'a semblé toutefois que le castillan parlé par ces Ese Ejja était d'un moins bon niveau que le castillan parlé par ceux de Portachuelo. Ainsi, le dirigeant ne semblait pas toujours comprendre ce que je lui disais. La personne maîtrisant le mieux le castillan est sans doute un homme venant de Portachuelo.

5.2. La vitalité de la langue dans deux communautés

a. Le rapport de l'UNESCO

Ce rapport de l'UNESCO évalue la vitalité de la langue selon différents facteurs majeurs:

- transmission intergénérationnelle, nombre absolu de locuteurs, proportion de locuteurs dans la population, tendance d'utilisation dans les domaines, et réponses face aux nouveaux domaines, matériel d'éducation et littérature;
- la politique linguistique et l'attitude face à la langue (au niveau gouvernemental et institutionnel, au niveau de la communauté, les effets de ces politiques);
- le niveau d'urgence de la documentation (qualité et quantité).

A part pour le critère n°2 (le nombre absolu de locuteurs), des "notes" de 0 à 5 sont assignées à chaque critère, 5

C'est selon ce rapport qu'ont été analysées les deux communautés dans lesquelles un séjour a été effectué.

b. Analyse de deux communautés: Portachuelo Bajo et Eyiyoquibo

• Portachuelo Bajo

La langue de cette communauté n'est menacée « que » par des pressions extérieures, étant donné que la langue y conserve une bonne image.

1. La transmission intergénérationnelle de la langue (5-): La langue est parlée par toutes les générations, et la transmission intergénérationnelle n'est pas compromise. Cependant, on peut souligner que les deux mariages exogames ont interrompu, dans une famille et sur les deux générations d'enfants, la transmission de la langue, et qu'un des professeurs n'a enseigné l'Ese Ejja à sa fille qu'en seconde langue.
2. Nombre absolu de locuteurs: 271 (à partir des chiffres du Taller Comunaes TIM II, je prends en compte que 3 Ese Ejja ne parlent pas la langue).
3. Proportion de locuteurs sur la population (4): 99%. Ce chiffre prend en compte la fille née d'un père Tacana et d'une mère Ese Ejja, et de ses deux enfants.
4. Tendance de l'utilisation pratique de la langue (5): l'ese ejja est parlé dans tous les domaines lorsqu'ils sont entre eux.

5. Les réponses aux média et nouveaux domaines (3): De nouveaux mots ont été élaborés pour dénommer certains nouveaux appareils (téléscope, machine à écrire,...), mais les films sont regardés en castillan, et la radio est en castillan également. Les chants d'église sont en ese ejja et en castillan.
6. Matériel éducatif et littérature (3): Le matériel des trois premières années d'école est en ese ejja, et la bible, quelques histoires et du matériel éducatif (en matière de santé par exemple) ont été imprimés. Toutefois, l'alphabet choisi (par les missionnaires) pour l'élaboration de ce matériel ne fait pas l'unanimité...
7. Statut officiel et utilisation: l'attitude et les politiques gouvernementales et institutionnelles (3): Le gouvernement cherche à proposer une éducation bilingue transitionnelle³⁵, dans le but de favoriser la socialisation et l'apprentissage de la lecture et l'écriture en castillan, mais nombre de professeurs bilingues ont été jugés inaptes à l'enseignement et remplacés par des hispanophones en 1990.
8. Attitude des membres de la communauté face à leur propre langue (5): Tous les membres sont favorables à l'utilisation de leur langue, et beaucoup de femmes sont mêmes réticentes à employer la langue dominante (le castillan).
Lorsque l'attitude face à la propre langue est positive, le rapport signale trois stratégies face au multilinguisme existant (revitalisation, fortification et maintenance de la langue non dominante). Les Ese Ejja de Portachuelo cherchent à maintenir l'utilisation de leur langue, en créant par exemple de nouveaux mots face à de nouveaux objets, et à la fortifier, en désirant améliorer le matériel éducatif disponible et accroître le nombre de professeurs bilingues.
9. Quantité et qualité de la documentation (1): Il n'existe que peu de documentation linguistique et pas toujours de bonne qualité. Il n'existe pas de vidéo, et des documents audio (histoires racontées par un ancien) existent, mais en castillan.

- **Eyiyoquibo**

La langue de cette communauté est menacée par des pressions extérieures (économiques, culturelles) et par la mésestime que beaucoup de locuteurs de cette communauté lui voue.

1. La transmission intergénérationnelle de la langue (4): La langue est parlée par toutes les générations, mais la transmission intergénérationnelle est fortement compromise. Quelques femmes refusent de parler la langue et plusieurs s'adressent à leurs enfants dans leur propre langue et dans la langue dominante.
2. Nombre absolu de locuteurs: 109. Dans cette communauté uniquement, ils sont 113, mais deux personnes ne sont pas Ese Ejja, et deux autres privilégient la langue dominante. Il me semble pertinent de les comptabiliser comme « non locuteurs », car cela résulte d'un choix et d'une volonté personnels.
3. Proportion de locuteurs sur la population (4): 98%. Ce chiffre ne retient pas les deux personnes qui utilisent volontairement l'espagnol.

³⁵ Une éducation bilingue de type transitionnelle présuppose que les enfants arriveront à maîtriser l'écriture et la lecture avec plus de facilité s'ils ont bénéficié d'un apprentissage préliminaire dans leur langue maternelle.

4. Tendance de l'utilisation pratique de la langue (3): L'ese ejja, s'il est parlé dans la plupart des domaines lorsqu'ils sont entre eux, est continuellement émaillé de castillan.
5. Les réponses aux média et nouveaux domaines (2): De nouveaux mots ont été élaborés pour dénommer certains nouveaux appareils (téléscope, machine à écrire,...), mais la radio est en castillan. Les chants d'église sont en ese ejja et en castillan, avec une nette préférence pour les chants en castillan. Les cours sont en castillan.
6. Matériel éducatif et littérature (1): Le matériel d'école, s'il existe en castillan, n'est pas utilisé par le professeur hispanophone. La bible, quelques histoires et du matériel éducatif (en matière de santé par exemple) ont été imprimés, mais peu de personnes savent lire l'ese ejja. On peut cependant souligner que c'est grâce à ce matériel existant que l'un d'entre eux a pu apprendre à lire.
7. Statut officiel et utilisation: l'attitude et les politiques gouvernementales et institutionnelles (2): Le gouvernement cherche officiellement à proposer une éducation bilingue transitionnelle, dans le but de favoriser la socialisation et l'apprentissage de la lecture et l'écriture en castillan, mais ne soutient pas activement la communauté dans la mise en place du système: le professeur est hispanophone.
8. Attitude des membres de la communauté face à leur propre langue (1): Si mon projet d'aide à un meilleur usage de l'écrit de la langue a été vu positivement par certains, il l'a été par d'autres non pas pour l'aide à la préservation de la langue qu'il pourrait apporter, mais pour l'apport économique qu'il pourrait représenter. Certains sont fiers d'utiliser le castillan, et estiment plus cette langue que la leur.

Beaucoup d'Ese Ejja d'Eyiyoquibo ont perdu la fierté de leur identité et de leur langue. Ils ne cherchent pas à la préserver, mais au contraire à utiliser la langue dominante dans leur quotidien.

9. Quantité et qualité de la documentation (1): Il n'existe que peu de documentation linguistique et pas toujours de bonne qualité. Il existerait une vidéo (élaborée avec l'aide du CEFREC), mais je n'ai pas réussi à y avoir accès.

c. Comparaison des deux communautés

Le tableau qui suit récapitule l'évaluation de la vitalité de la langue selon les critères de l'UNESCO:

	Portachuelo Bajo	Eyiyoquibo
1. La transmission intergénérationnelle de la langue	5	4
2. Nombre absolu de locuteurs	274	109
3. Proportion de locuteurs sur la population	99%	98%
4. Tendance de l'utilisation pratique de la langue	5	3
5. Les réponses aux média et nouveaux domaines	0	0
6. Matériel éducatif et littérature	3	1
7. Statut officiel et utilisation: l'attitude et les politiques gouvernementales et institutionnelles	3	2
8. Attitude des membres de la communauté face à leur propre langue	5	1
9. Quantité et qualité de la documentation	1	1

6. Conclusions

6.1. Projet de recherche

Le premier terrain a été destiné à réviser de la bibliographie actuelle sur les Ese Ejja, à la prise de contact avec les Ese Ejja, et la mise à jour de leur profil sociolinguistique. Nous avons ainsi pu corriger plusieurs informations, notamment la situation exacte des communautés en 2005. Le mémoire de Master2, basé sur les données récoltées sur le terrain en 2005, visera la description du système phonologique de l'ese ejja, et de nouvelles découvertes, comme la présence d'implosives sourdes, phonème encore non répertorié en Amérique du Sud. Cette étude sera supervisée par Didier Demolin (Université de São Paulo et Université Libre de Bruxelles).

Ce premier projet représente le début d'un projet plus ample. En effet, le doctorat (2006-2009) qui suivra ce Master aura pour objet la documentation et la description de la langue, avec pour objectif la production d'une étude grammaticale de la langue, et anticipera un plus vaste projet de documentation en parallèle et en coopération avec María Chavarría. Il sera basé sur les données recueillies lors d'un troisième terrain prévu en 2007.

Ceci s'inscrit dans un effort de coordination des études sur les langues d'Amérique du Sud en général. Dans le cas particulier de la Bolivie, cet effort a commencé en 1995-96 avec les campagnes d'alphabétisation commandées par le gouvernement et financées entre autres par l'UNESCO coordonnées par Colette Craig (maintenant Grinevald à l'Université Lyon2 – CNRS), et le programme Spinoza de Hollande (dirigé par Pieter Muysken et coordonné par Mily Crevels).

6.2. Coordination de la description des langues amérindiennes

L'Amazonie, véritable vivier linguistique, fait en effet partie de la région du monde la moins décrite, la difficulté d'accès au terrain expliquant en partie ce retard. Cependant, on constate aujourd'hui que la région amazonienne a commencé à bénéficier de nombreux projets d'études par des linguistes non missionnaires (voir Queixalos et Lescure 2000). Pour ce qui est de la région sud de l'Amazonie (entre Brésil, **Bolivie**, Pérou, Equateur, et Colombie) on peut noter depuis quelques années les études déjà supervisés par W. Adelaar (Leco et Aricapu), P. Muysken (isolats de Bolivie), et L. Wetzels (langues Nambikwara du Brésil).

En ce qui concerne les travaux linguistiques sur la Bolivie, Antoine Guillaume (CNRS-Lyon2), spécialiste des langues tacana, a déjà produit une grammaire complète du Cavineño (PhD, La Trobe University, Australie, en 2004) ; il est actuellement sur le terrain pour documenter la langue Reyesano (ou Maropa) avec un projet de documentation financé par la HRELP de SOAS-Londres, et projette de décrire ensuite le tacana; Carola Emkow, doctorante à La Trobe University (Australie), écrit une grammaire de l'Araona. La description projetée du ese ejja permettra donc une étude comparative sérieuse et compréhensive des langues tacana encore parlées en Bolivie.

Pour ce qui est des autres langues de Bolivie, Françoise Rose (CELIA, CNRS) se prépare à travailler sur le Trinitario; Katharina Haude (University of Nijmegen), actuellement en fin de doctorat, documente le Movima, un isolat de Bolivie; Jeanette Sakel (Université Leiden)

s'apprête à produire une grammaire du Mosestén. Rik van Gijn (Radboud University Nijmegen), en fin de doctorat, produira sous peu une grammaire du Yurakaré.

L'urgence du thème des langues en danger est aujourd'hui officiellement reconnue, et plusieurs fondations ont vu le jour dans les dernières années (HRELP de SOAS Londres; DEL des USA; Volkswagen-DOBES, du MPI de Hollande) pour promouvoir la documentation de langues en danger, et développer de nouvelles technologies au service de cette nouvelle entreprise. Nous espérons ainsi pour notre part permettre à l'ese ejja de faire partie de ces langues ayant bénéficié d'une documentation.

BIBLIOGRAPHIE

- Adelaar Willem F.H. **2000**. "La Diversidad Lingüística y la Extinción de las Lenguas", in *As Línguas Amazônicas Hoje*. São Paulo, Instituto Socioambiental.
- 1998**. En pos de los orígenes lingüísticos de la sociedad peruana. In NN, NN (Ed.), *Actas del I Encuentro Internacional de Pervanistas: Estado de los estudios histórico-sociales sobre el Perú a fines del siglo XX. Tomo II*. (pp. 159-167). Lima: Universidad de Lima, UNESCO & Fondo de Cultura Económica.
- Castro Mantilla, María Dolores. **1997**. *La viva voz de las tribus: el trabajo del ILV en Bolivia 1954-1980*. Viceministerio de Asuntos Indígenas y Pueblos Originarios.
- Chavarría Mendoza, María Clotilde **2000**. *Informe de los Talleres de Lengua y Cultura Ese Eja. Comunidades Nativas Baawaja, Palma Real y Sonene*. Con la colaboración de Claudia Gálvez-Durand Besnard (Bióloga), Alfredo García Alta Mirano (antropólogo), Elisa Saavedra Viaeja (profesora). Puerto Maldonado, Perú.
- CEJIS **2004**. *Problemática territorial en el Multiétnico II (Ese Eja-Tacana-Cavineño)*, Revistá Artículo Primero, Separata n°14. Santa Cruz: Centro de Estudios Jurídicos e Investigación Social.
- Crevels, Mily **2002**. "Why speakers shift and languages die: An account of language death in Amazonian Bolivia", in *Current Studies on South American Languages*, The Netherlands: Universiteit Leiden. Pp 9-30.
- Dixon R.M.W., Alexandra Y. Aikhenvald **1999**. *The Amazonian Languages*. Cambridge Language Surveys.
- Gonzales del Río, Arturo **1953**. *Cinco Años de Medico en el Madre de Dios*. Lima.
- Guillaume, Antoine **2004**. *A Grammar of Cavineña, an Amazonian Language of Northern Bolivia*, Ph.D. Dissertation. Research Centre for Linguistic Typology. La Trobe University (Melbourne, Australia). 836 pp.
- Herrera, Enrique **2003**. *Etnografía del aprovechamiento de la fauna ictícola en una comunidad Ese Eja de reciente sedentarización*. Tesis de grado. Universidad mayor San Andres, Facultad de Ciencias Sociales, Carrera de Antropología. La Paz, Bolivia.
- 2001**. *El trayecto de la persistencia: la vigencia de la sociedad Ese Eja boliviana*. Santa Cruz.
- 2000**. *Estudios Sociolingüísticos y Socioeducativos con Pueblos Originarios de Tierras Bajas de Bolivia, Pueblo Ese Eja*. Cochabamba, (Bolivia): PROEIB-ANDES.
- Herrera, Enrique, Cléverth Cárdenas et Elva Terceros **2003**. *Identidades y territorios indígenas. Estrategias identitarias de los tacana y ayoreo frente a la ley INRA*. PIEB: La Paz, Bolivia.
- Lepri, Isabella **2002**. *We are not the true people. Notions of Identity and Otherness among the Ese Eja of Northern Bolivia*. PhD Dissertation. London School of Economics and Political Science. University of London.
- Marinissen, Judith **1999**. *Legislación Boliviana y Pueblos Indígenas: Inventario y Análisis en la Perspectiva de las Demandas Indígenas*. Santa Cruz: SNV-CEJIS.
- Ministerio de Desarrollo Sostenible y Planificación, Viceministerio de Asuntos Indígenas y Pueblos Originarios **2001**. *Las Tierras Comunitarias de Origen*.
- Nettle, D. & S. Romaine. **2003** [2000]. *Ces langues, ces voix qui s'effacent*. Editions Autrement, Paris.
- Nordenskiöld, Erland **2001** [1924]. *Exploraciones y Aventuras en Sudamerica*. APCOB: La Paz, Bolivia. pp 409-420.

Queixalos, F. & Renault-Lescure **2000**. *As Línguas Amazônicas hoje*. São Paulo, Instituto Socioambiental.

Shoemaker, Jack, Nola Shoemaker, Dean Arnold **1975**. *Migraciones de los Ese Eja*. Riberalta: ILV. 26 pp.

Taylor, Solange G. **2004**. *Intercultural and Bilingual Education in Bolivia: the Challenge of Ethnic Diversity and National Identity*. IISEC.

Sites internet:

http://www.amazighworld.org/studies/articles/organisation_oit.php

<http://portal.unesco.org/culture/en>

SIGLES

CEAM: Consejo Educativo Amazónico Multiétnico
CEJIS: Centro de Estudios Jurídicos e Investigación Social
CIDOB: Confederación de Pueblos Indígenas de Bolivia
CIPOAP: Central Indígena de Pueblos Originarios de la Amazonía del Pando
CIPTA: Consejo Indígena del Pueblo Tacana
CIRABO: Central Indígena de la Region Amazonica de Bolivia
CNRS: Centre National de la Recherche Scientifique
COICA: Coordinadora de las Organizaciones Indígenas de la Cuenca Amazónica
CPILAP: Consejo del Pueblo Indígena de La Paz
INRA: Instituto Nacional de Reforma Agraria
MENT: Mission Evangélista Nuevas Tribus
MNR: Movimiento Nacionalista Revolucionario
ONU: Organisation des Nations Unies
OIT: Organisation Internationale du Travail
OTB: Organización Territorial de Base
PROEIB-Andes: Programa de formación Intercultural Bilingüe
SIL: Summer Institute of Linguistics
TCO: Tierra Comunitaria de Origen
TIM: Territorio Indígena Multiétnico
UNESCO: United Nations Educational Scientific and Cultural Organisation

ANNEXE 1

Les articles de loi concernant la politique linguistique et l'éducation en Bolivie

- Dans la Constitution

ARTICULO 116°.- Ejercicio del Poder Judicial

X. La gratuidad, publicidad, celeridad y probidad en los juicios son condiciones esenciales de la administración de justicia. El Poder Judicial es responsable de proveer defensa legal gratuita a los indigentes, así como servicios de traducción

ARTICLE 116°.- Exercice du Pouvoir Judiciaire

X. La gratuité, publicité, rapidité et probité dans les jugements sont conditions essentielles de l'administration de la justice. Le Pouvoir Judiciaire est responsable de pourvoir une défense juridique et gratuite aux indigents, ainsi que des services de traductions, lorsque la langue maternelle n'est pas le castillan.

ARTICULO 171°.- Reconocimiento de derechos de pueblos indígenas

I. Se reconocen, se respetan y protegen en el marco de la ley, los derechos sociales, económicos y culturales de los pueblos indígenas que habitan en el territorio nacional, especialmente los relativos a sus tierras comunitarias de origen, garantizando el uso y aprovechamiento sostenible de los recursos naturales, a su identidad, valores, lenguas, costumbres e instituciones.

ARTICLE 171°.- Reconnaissance des droits des populations indigènes

*I. Sont reconnus, respectés et protégés dans le cadre de la loi, les droits sociaux, économiques et culturels des populations indigènes habitant sur le territoire national, spécifiquement ceux relatifs à leurs terres communautaires d'origine, garantissant l'utilisation et la jouissance durable des ressources naturelles, à leur identité, valeurs, **langues**, coutumes et institutions.*

ARTICULO 174°.- Alfabetización del campesino

Es función del Estado la supervigilancia e impulso de la alfabetización y educación del campesino en los ciclos fundamental, técnico y profesional, de acuerdo a los planes y programas de desarrollo rural, fomentando su acceso a la cultura en todas sus manifestaciones.

ARTICLE 174°.- Alphabétisation du paysan

Est fonction de l'Etat la supervision et l'incitation à l'alphabétisation et à l'éducation du paysan pour les cycles fondamentaux, techniques et professionnels, selon les plans et programmes de formation pour le développement rural encourageant son accès à la culture dans toutes ses manifestations.

- La réforme éducative:

ARTICULO 9°.

2. Modalidades de lengua:

- Monolingüe, en lengua castellana con aprendizaje de alguna lengua nacional originaria.
- Bilingüe, en lengua nacional originaria como primera lengua; y en castellano como segunda lengua.

ARTICLE 9°.

2. Modalités de langues:

- Monolingue, en langue castillane avec apprentissage d'une langue nationale indigène.*
- Bilingue, en langue nationale indigène comme première langue; et en castillan comme seconde langue.*

ANNEXE 2: Decreto supremo 25894

Sur : La notion de pluralité de langues et diversité culturelle en Bolivie. Les principes et droits linguistiques. La reconnaissance des langues (toutes citées!) et de leur usage.

ARTÍCULO 1. (DECLARATORIA DE PATRIMONIO)

I. Se declara a todos los idiomas existentes ancestralmente en el Territorio plurinacional como Patrimonio Oral Intangible Histórico y Cultural de las naciones indígenas originarias constituido en un instrumento de pleno desarrollo del Estado boliviano.

II. La pluralidad de idiomas y diversidad cultural del territorio plurinacional constituye parte del patrimonio histórico cultural del país y de la humanidad.

ARTÍCULO 2. (OBJETO DE LA LEY)

I. La presente Ley tiene por objeto, reconocer, preservar, conservar, proteger, promover, desarrollar y regular los derechos lingüísticos individuales y colectivos de la población del Estado plurinacional.

II. Establecer políticas y competencias públicas e institucionales para su implementación, en el marco de la Constitución Política del Estado, convenios internacionales y normas legales en vigencia.

III. Rescatar, recuperar y desarrollar los idiomas en peligro de extinción de las diferentes culturas del país.

ARTÍCULO 3. (ÁMBITO DE APLICACIÓN)

I. La presente ley garantiza los derechos lingüísticos individuales y colectivos de todos los habitantes del país de acuerdo a los principios estipulados en el artículo cuarto de esta norma. Todas las instituciones públicas y privadas del Estado plurinacional, cualquiera fuera su naturaleza jurídica tienen la obligación de asumir y dar cumplimiento a la presente Ley.

ARTÍCULO 4. (PRINCIPIOS)

Los siguientes principios rigen la presente Ley:

Principio de Igualdad

Todos los hablantes de los idiomas existentes en el país, tienen iguales derechos lingüísticos con respecto a la ley.

Principio de personalidad

Establece que una persona de una comunidad lingüística reconocida por la ley, puede ejercer sus derechos lingüísticos en cualquier parte del país.

Principio de territorialidad

Cada idioma tiene un territorio continuo y/o discontinuo y área geográfica resultado de la movilidad social de una comunidad lingüística, donde su uso público es oficial y necesario

para que sus hablantes ejerzan sus derechos lingüísticos

Identidad, Equidad, Participación, normatividad e interculturalidad.

CAPITULO II DE LOS DERECHOS LINGÜÍSTICOS

Artículo 6. (INDIVIDUALES)

En el marco de la presente ley, toda persona tiene derecho a:

1. Ser reconocida como integrante de una comunidad lingüística.
2. Ser atendido y usar su idioma propio o materno en forma oral y/o escrita en todas las instancias públicas y privadas.
3. Al uso y reconocimiento de su nombre en su idioma.
4. Relacionarse y asociarse con otros miembros de la comunidad lingüística de origen.
5. Preservar y desarrollar la propia lengua y cultura a la que pertenece.
6. Disponer de los medios para aprender otros idiomas, en particular el de uso más común en su región y el país.

Artículo 7. (COLECTIVOS)

Todas las comunidades lingüísticas del Estado Plurinacional tienen derecho a:

1. La educación en su propio idioma y cultura.
2. Disponer de servicios culturales en su propio idioma.
3. Recibir información oral, escrita y audiovisual en los idiomas originarios.
4. Incorporar los idiomas y conocimientos de las culturas originarias con presencia equitativa en los medios de comunicación.
5. Ser atendidos en su idioma en los organismos públicos, privados y las relaciones socioeconómicas.
6. Recuperar y usar términos toponímicos en idiomas originarios en los lugares públicos a nivel local, regional y nacional.
7. Recuperar y utilizar terminología originaria del ámbito artístico, de la medicina, de la música y la espiritualidad.
8. Proteger sus idiomas para que no sean utilizados con carácter comercial o lucrativo, por constituirse en patrimonio de las naciones indígenas originarias.

9. Preservar los derechos intelectuales de la producción oral y escrita de los conocimientos, ciencia, tecnología, sabiduría y literatura de los pueblos indígenas originarios.

CAPITULO III: DEL RECONOCIMIENTO DE LOS IDIOMAS OFICIALES

ARTÍCULO 8. (IDIOMAS OFICIALES)

Se reconocen como idiomas oficiales el: Aimara, Araona, Ayoreo, Baure, Besiro (Chiquitano), Bia ye (Yuki), Canichana, Castellano, Cavineño, Cayubaba, Chácobo, Ese ejja, Guaraní, Guarasug'we (Pauserna), Guarayo, Itonama, Juaquiniano, Leco, Machineri, Maropa (Reyesano), Moxeño (trinitario-ignaciano), Moré, Mosestén, Movima, Pacawara, Quechua, Sirionó, Tacana, Tapiete, T'simane, Toromona, Uru (Chipaya, Iruito, Murato), Weenhayek, Yaminawa, Yuracaré.

ARTÍCULO 9. (VALIDEZ)

I. Los idiomas reconocidos en los términos de la presente Ley por su origen histórico, tienen la misma validez a nivel nacional, regional y local.

II. Los idiomas originarios oficiales del territorio boliviano son de uso obligatorio en las instituciones públicas y privadas, según el idioma predominante de los hablantes y de acuerdo al principio de territorialidad e interculturalidad.

CAPITULO IV: DE LOS IDIOMAS EN EDUCACIÓN

ARTÍCULO 10. (DERECHO DE LOS ESTUDIANTES)

I. Los estudiantes de los diferentes ciclos, niveles, modalidades, áreas, formal, alternativa, formación docente y superior del Sistema Educativo Plurinacional, tienen derecho a recibir una educación intercultural bilingüe, en su idioma materno y en una segunda lengua. Los estudiantes monolingüe castellano-hablantes, deberán aprender un idioma originario predominante en la región, como segundo idioma.

II. El Estado plurinacional garantizará la implementación de una educación intercultural plurilingüe en todo el Sistema Educativo Nacional.

III. El Estado, la familia y la comunidad promoverán el uso de las lenguas originarias de las comunidades lingüísticas en los procesos educativos con la participación activa y decisiva de las organizaciones indígenas originarias en la formulación de políticas educativas, lingüísticas y culturales pertinentes a las realidades y formas de vida.

IV. Los estudiantes, padres de familia y todo miembro de la sociedad tienen derecho a utilizar su propio idioma, cultura y a identificarse de acuerdo a ella, en los diversos ámbitos relacionados con la educación, tanto privada como pública, sin que ello sea motivo de ninguna forma de discriminación social.

V. En el marco de la presente Ley se crearán institutos superiores de lengua y cultura que se ocuparán de fomentar la investigación, normalización y enseñanza de los idiomas indígenas originarios.

ARTÍCULO 11. (PRESERVACIÓN Y DESARROLLO DE LOS IDIOMAS)

I. El sistema educativo Nacional orientará y ejecutará sus actividades normativas y operativas en el marco de la presente ley, preservando y desarrollando las lenguas originarias en todo el territorio nacional, bajo el principio de territorialidad.

II. El currículo educativo promoverá la producción del conocimiento, ciencia y tecnología a partir del idioma y cultura originaria en todo el SEN.

ARTICULO 12. (PLANIFICACIÓN LINGUISTICA)

La educación en el país debe impulsar y desarrollar el estudio científico, la normalización, estandarización y normatización de todos los idiomas originarios del territorio boliviano a través de las instancias creadas para tal efecto.

ARTÍCULO 13. (ROL DEL MINISTERIO DE EDUCACIÓN)

I. El Ministerio de Educación debe garantizar que toda la población tenga acceso pleno a una educación intercultural bilingüe, adoptando para ello las medidas necesarias que aseguren el respeto a la dignidad, identidad y la construcción de un país en el que convivan distintas visiones de mundo y sus lenguas, fomentando en todo el sistema educativo el plurilingüismo y la interculturalidad.

II. La educación superior (sistema Universitario, los Institutos de Formación Superior y Militares) debe promover la investigación y la formación de profesionales con conocimiento de las cosmovisiones y una competencia comunicativa en un idioma originario del país.

III. Reconocer y acreditar los conocimientos y saberes lingüísticos de personas mayores y ancianos sin formación académica de las diferentes culturas originarias.

IV. El estado debe garantizar y promover el uso oral y escrito en idiomas originarios de documentos que validen la obtención de un grado académico en la educación superior.

ARTÍCULO 14. (USO DEL IDIOMA EN PROCESOS EDUCATIVOS)

I. Se reconoce, respeta, promueve y desarrollan los sistemas educativos comunitarios donde se utilicen las lenguas, visiones y cosmovisiones de los pueblos indígenas originarios.

II. El uso de las lenguas originarias en los procesos educativos deben contribuir al desarrollo psicológico, social y cultural de los estudiantes en el Sistema Educativo Nacional.

III. Las lenguas oficiales se usarán como objeto de estudio y herramienta facilitadora de los procesos educativos considerando los grados de bilingüismo para lograr el dominio oral y escrito en los idiomas maternos y una segunda lengua

CAPITULO IV: DEL USO DE LOS IDIOMAS EN LA COMUNICACIÓN

ARTÍCULO 15. (MEDIOS DE COMUNICACIÓN)

I. Los hablantes de las lenguas existentes en el territorio boliviano, tienen derecho a dar y recibir información oral, escrita, audiovisual y otras formas de información en sus idiomas propios en los medios de comunicación masiva.

II. Los pueblos indígenas y originarios tienen derecho, a través de los medios de comunicación, a espacios de difusión que permitan conocer y enriquecer su propia lengua y fortalecer su cultura y cosmovisión, así como a establecer medios de comunicación en sus propios idiomas.

III. Los idiomas originarios serán incorporados en las nuevas tecnologías de información y comunicación (NTIC) para el desarrollo de los mismos.

IV. Los medios de comunicación incorporarán en su programación cotidiana, espacios para la difusión sobre la realidad pluricultural y diversidad lingüística en todo el territorio nacional.

V. Los medios de comunicación implementarán en sus espacios de programación, el uso de los idiomas originarios de acuerdo al contexto territorial lingüístico.

ARTICULO 16. (EL ROL DEL ESTADO EN LOS MEDIOS DE COMUNICACIÓN)

I. El estado debe propiciar la difusión de los idiomas, ciencia y tecnología de los pueblos indígena originarios, a través de los diversos medios de comunicación masiva.

II. El Estado adoptará e instrumentará medidas necesarias para asegurar que los medios de comunicación oral, escrito y audiovisual de (orden) público y privado difundan la realidad pluricultural y multilingüe del país en idiomas originarios y castellano.

ARTÍCULO 17. (DIFUSIÓN)

I. Las entidades públicas y privadas a través de los órganos de comunicación deberán traducir y difundir literatura, leyes, reglamentos y otros temas de interés general en los idiomas originarios de acuerdo al principio de territorialidad.

II. Las entidades públicas y privadas deberán difundir la prestación de sus servicios en las lenguas originarias utilizadas en la región.

III. Las entidades públicas y privadas promoverán el uso de los idiomas oficiales a través de programas de sensibilización, comunicación y difusión, así como a la producción de expresiones literarias.

IV. El gobierno central y local, promoverá e implementará políticas de difusión, investigación y documentación (bibliotecas, hemerotecas y audiovisuales) de los idiomas indígenas originarios.

V. El estado debe propiciar la producción, publicación y difusión de materiales escritos en los idiomas indígenas originarios de la ciencia y tecnología de estos pueblos, a través de los diversos medios de comunicación masiva.

VI. Los medios de comunicación deben rescatar, fortalecer, difundir, fomentar y articular programas y proyectos de difusión que den a conocer y promuevan la convivencia con la diversidad lingüística y sociocultural del país.

CAPITULO V: DEL USO DE LOS IDIOMAS EN LA ADMINISTRACIÓN PÚBLICA Y PRIVADA

ARTÍCULO 18. (APLICACIÓN EN LA ADMINISTRACIÓN PÚBLICA Y PRIVADA)

I. Todos los habitantes del país, tienen el derecho a recibir atención en cualquier repartición de la administración pública y privada en sus idiomas originarios, de acuerdo a los principios de territorialidad y personalidad, en todas las gestiones que realicen.

II. El Estado a través de todas las instituciones públicas y privadas garantizarán la implementación de mecanismos institucionales, administrativos y financieros para la aplicación de la presente Ley, estableciendo competencias concurrentes orientadas a proteger, promover el desarrollo, práctica y uso de los idiomas (oficiales) de los pueblos indígenas originarios.

III. Las instituciones públicas del Estado deben promover que los diferentes procesos y procedimientos de trámites administrativos, sean traducidos y aplicados en los idiomas indígenas originarios del ámbito territorial respectivo.

IV. El Estado y las instituciones privadas instituirán la vigencia de programas de sensibilización, comunicación y difusión de los idiomas indígenas originarios.

ARTICULO 19. (SERVICIOS Y SERVIDORES PÚBLICOS DE ACUERDO A LA COMPOSICIÓN LINGÜÍSTICA DE LA POBLACIÓN SE GARANTIZARÁ LA EXISTENCIA DE PERSONAL CONOCEDOR DE LOS IDIOMAS LOCALES)

I. El personal público debe conocer el idioma dentro del territorio en que esta sea oficial. En otras partes debe planificarse el número necesario de funcionarios calificados en la lengua para poder servir como facilitadores e intérpretes, de acuerdo a la demanda potencial de cada lugar.

II. Tanto en el área rural como urbana, al convocar a los servidores públicos se dará un puntaje adicional a quienes conozcan y manejen adecuadamente el idioma originario de la zona donde deben prestar sus servicios.

III. La señalización escrita y los sistemas de perifoneo y video deben dar sus mensajes en castellano y en el idioma originario común de la región.

ARTÍCULO 20. (CAPACITACIÓN)

Las entidades del sector público y privado, tienen la obligación de promover programas de capacitación al personal sobre el aprendizaje y uso de los idiomas indígenas originarios, en su respectiva jurisdicción administrativa para la atención al público que así lo requiera.

ARTÍCULO 21. (VALIDEZ DE LOS TRÁMITES)

Las lenguas oficiales reconocidas en la presente ley, son legítimas para realizar todo tipo de gestión en el ámbito público y privado, correspondiendo al Estado garantizar el ejercicio pleno de los derechos lingüísticos, no siendo nulo o anulables los trámites a causa del idioma utilizado de acuerdo a los principios que rigen esta ley.

CAPITULO VIDEL USO DE LOS IDIOMAS EN LA ADMINISTRACIÓN DE JUSTICIA

ARTÍCULO 22

I. Toda persona tiene derecho en la administración de justicia a ser atendido en su propio idioma.

II. Toda persona tiene derecho a usar de palabra y por escrito en los tribunales de justicia el idioma hablado en el territorio donde están ubicados.

III. Todos los funcionarios judiciales tienen la obligación de utilizar los idiomas originarios en los diferentes procesos y procedimientos de la administración de justicia, en concordancia a lo establecido en la presente Ley.

IV. Las personas que se encuentren involucradas en procesos judiciales fuera del lugar de origen, tienen derecho a ser atendidas en su propio idioma.

ARTICULO 23. (INTERPRETE)

Toda persona tiene derecho a ser asistida gratuitamente en los procesos judiciales, por intérpretes y defensores que tengan conocimiento de su idioma y cultura del imputado o querellante.

ARTICULO 24. (USO DE LOS IDIOMAS ORIGINARIOS EN PROCESOS JUDICIALES)

I. Las autoridades del poder judicial deben garantizar en todos los juicios y procedimientos el uso de los idiomas indígenas y originarios cuando una de las partes así lo requiera.

II. Los tribunales deben utilizar la lengua propia del territorio en los procesos judiciales, y si por razón de cambio de jurisdicción y o competencia, éste debe continuar fuera del lugar de origen manteniendo la lengua de los hablantes involucrados en estos procesos.

CAPITULO VII: DEL USO DE LA LENGUA EN LOS NOMBRES

ARTÍCULO 25. (IDENTIDAD)

I. Toda persona tiene derecho a la identidad y a tener nombres propios y apellidos en forma oral y escrita conforme a su lengua y cultura.

II. La sociedad civil y el Estado están en la obligación de reconocer, respetar y promover en idiomas originarios el uso y desarrollo de los nombres que identifican a las personas.

III. El usuario de las lenguas indígenas originarias, tiene el derecho a utilizar las toponimias y nombres en las diferentes instancias de nominación que tienen los lugares.

IV. Toda comunidad lingüística tiene derecho a usar en forma oral y escrita las toponimias en la lengua propia del territorio y en los ámbitos privados, públicos y oficiales.

V. El estado juntamente con las correspondientes instancias de cada comunidad lingüística fomentará de manera progresiva la normalización de estos nombres en su idioma originario.

VI. Toda comunidad lingüística tiene derecho a establecer, restablecer, preservar y revisar la toponimia originaria de los lugares. Ésta, no puede ser suprimida, sustituida, alterada o

adaptada arbitrariamente.

VII. Toda comunidad lingüística tiene derecho y obligación a respetar y hacer respetar su auto-denominación en su lengua. Cualquier traducción a otras lenguas debe evitar las denominaciones confusas o despectivas o no aceptadas por los propios interesados.

ARTÍCULO 26. (REGISTRO DE IDENTIFICACIÓN. RESPONSABILIDAD DE LOS ÓRGANOS Y FUNCIONARIOS PÚBLICOS)

I. Las instancias de identificación personal (registro civil, policía nacional, empadronadoras y otras) deben registrar y respetar el nombre en la propia lengua de los miembros de los Pueblos Indígenas Originarios en concordancia con su identidad cultural, lingüística y las normas vigentes en el país.

II. Los órganos y funcionarios públicos que intervengan en el proceso de inscripción al Registro Civil y otros documentos de identificación de las personas, deberán proceder conforme a lo previsto por la presente Ley, bajo sanción y responsabilidades administrativas, civiles y/o penales, por la función pública en caso de alterar esta situación.

CAPITULO VIII: MARCO INSTITUCIONAL

ARTICULO 27. (CONSEJO NACIONAL DE IDIOMAS Y CULTURAS)

Se crea la instancia de un consejo especial para el fortalecimiento de las lenguas originarias.

CAPITULO IX: DE LA PLANIFICACIÓN Y PRESUPUESTO

ARTÍCULO 28.

I. Las entidades públicas del gobierno central y de gestión pública y privada, cualquiera fuere su naturaleza deberán formular en sus planes estratégicos institucionales y programas operativos anuales, de mediano y largo plazo, partidas presupuestarias para el cumplimiento y aplicabilidad de la presente norma.

II. En el marco de los objetivos planteados en los instrumentos de gestión y planificación, relativos a la aplicabilidad de las políticas lingüísticas, el Ministerio de Hacienda debe prever la asignación presupuestaria correspondiente, para cumplir con los objetivos establecidos en la presente Ley.

CAPITULO X: DISPOSICIONES TRANSITORIAS

ARTÍCULO 29.

La presente Ley, entrará en vigencia en 90 días después de su publicación, período en el que se deberá reglamentar y establecer la adecuación administrativa financiera en todas las instancias del Estado involucradas en la aplicación de la presente Ley.

ARTÍCULO 30.

El Consejo Nacional de idiomas y culturas entrará en vigencia una vez reglamentada su funcionamiento.

ARTÍCULO 31.

Para la efectividad de su aplicación de la presente norma, se realizará el censo lingüístico, debiendo ser levantado y publicado dentro del plazo de ... años a partir de la publicación de la presente Ley.

CAPITULO XI: DISPOSICIONES FINALES

ARTICULO 32.

Se abroga el Decreto Supremo 25894 de fecha once de septiembre de dos mil.

ANNEXE 3: carte des langues de Bolivie